

Index de l'émergence en Afrique 2017

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbabia



Préface de
Dr. Ibrahim Assane Mayaki
Secrétaire exécutif du NEPAD

PRAME

Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
INTERNATIONALES



Université
de Montréal

GIERSA

Groupe interuniversitaire
d'études et de recherches
sur les sociétés africaines

Index de l'émergence en Afrique 2017

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbabia

Préface de
Dr. Ibrahim Assane Mayaki
Secrétaire exécutif du NEPAD

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
INTERNATIONALES



PRAME

Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent

GIERSA
Groupe interuniversitaire
d'études et de recherches
sur les sociétés africaines

Index de l'émergence en Afrique 2017

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbabia

Mamoudou Gazibo est professeur titulaire de science politique à l'Université de Montréal et coordonnateur du PRAME et de l'Observatoire de l'émergence en Afrique (OBEMA). Olivier Mbabia est chercheur, coordonnateur adjoint du PRAME et de l'OBEMA. Le PRAME est une unité de recherche affiliée au CÉRIUM et au GIERSA.

Sommaire

Préface	5
Avant-propos	6
Introduction : contexte, justification et spécificité	7
Structure de l'Index de l'émergence en Afrique	11
Indicateurs non retenus et analyse factorielle	11
Principaux résultats	14
Carte de l'émergence	16
Comparaisons interrégionales	17
Dimension thématique I. Politique	19
Répartition des pays selon la dimension thématique	20
Encadré 1. La stabilité démocratique : un facteur crucial pour une émergence durable	21
Focus : Cap-Vert	22
Focus : Tanzanie	23
Dimension thématique II. Economique	24
Répartition des pays selon la dimension thématique	25
Encadré 2. La diversification: le maillon faible des économies africaines?	26
Focus : Nigéria	27
Encadré 3 : Agriculture: un levier de croissance qui tarde à se matérialiser	28
Focus : Ethiopie	29
Dimension thématique III. Développement humain	30
Répartition des pays selon la dimension thématique	31
Encadré 4. La participation socio-économique des femmes africaines	32
Focus : Egypte	33
Dimension thématique IV. Société	34
Répartition des pays selon la dimension thématique	35
Focus : République centrafricaine	36
Conclusion	37
Références bibliographiques	39
Annexes	42
Méthodologie : calcul, harmonisation des données, données manquantes	43
Description détaillée des indicateurs et sources	45
Scores des 23 indicateurs par pays	51

Préface

Plaidoyer pour un index adapté aux réalités des économies africaines

Dr. Ibrahim Assane Mayaki, Secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD

Une révolution silencieuse est à l'œuvre dans le monde très technique de l'analyse du développement. Son arme est l'analyse statistique, mais ses effets ont vocation à ébranler la manière dont est pensée la trajectoire des économies dites émergentes. Cette offensive, menée entre autres par la Chine, qui a exprimé la nécessité pour les économies non occidentales de se doter de leurs propres instruments de mesure du risque, ouvre une brèche dans la traditionnelle doxa des institutions multilatérales. Pour la Chine, il s'agit d'évaluer les risques liés à une économie en expansion rapide selon des critères adaptés à sa structure économique et politique spécifique. Ce faisant, elle initie un mouvement de fond auquel ne sont pas indifférentes d'autres économies émergentes, dont les capacités de financement extérieures sont largement affectées par des évaluations parfois trop rigides et par là approximatives. Le Chili notamment, déplore la frilosité des bailleurs internationaux face aux réelles opportunités offertes par son économie.

Dans ce mouvement de fond, les pays africains ont eux aussi une voix à faire entendre. D'ajustement structurel en plan de redressement économique aux résultats mitigés, la question se pose en effet : les indices employés par les institutions multilatérales sont-ils adaptés au pilotage des économies émergentes du continent et aux dynamiques sociales qui voient l'émergence d'acteurs non étatiques imprimant leurs propres stratégies de transformation ?

En effet, les paramètres macro-économiques purement quantitatifs ont leurs limites. La croissance du PIB ne dit rien de sa répartition et donc des effets d'entraînement sur l'économie. De même, une simple mesure de la dette ne permet pas de distinguer ses usages, parfois économiquement non rentables, mais socialement indispensables. Une croissance plus faible mais mieux répartie, réinvestie dans des projets structurants, et des investissements dans un secteur public qui relaie efficacement l'action de l'Etat, ne sont pas incompatibles avec des économies puissantes : ainsi le montre l'exemple du Japon et des pays scandinaves dans le premier cas, de la Chine dans le second.

Il s'agit donc de mieux prendre en compte les nécessités réelles des économies africaines, afin de les piloter avec efficacité. Développer un index de l'émergence en Afrique, c'est aller au-delà des aspects strictement quantitatifs, et prendre en compte un environnement qualitatif et néanmoins mesurable. Outre l'économie, ce sont les champs de la politique, du développement humain et de la société qu'il convient de convoquer. Et malgré l'absence de certains jeux de données, l'appareil statistique est amené à s'enrichir dès que sont fixés les indicateurs les plus pertinents.

À titre d'exemple, la prise en compte de l'indice d'éducation, de l'émigration des personnes qualifiées, du taux de participation des femmes à la population active, de la part du PIB consacrée aux dépenses de santé, et de l'indice d'inégalité, sont autant de marqueurs qualitatifs indiquant la transformation structurelle d'une économie donnée. Il s'agit en effet de mesurer le bien-être d'une nation, ce qu'ont échoué à faire depuis des décennies les index focalisés exclusivement sur des marqueurs trop abstraits du terrain. L'index de l'émergence en Afrique a pour ambition de proposer une vision aussi proche que possible de la réalité vécue par des millions d'Africains, afin de guider au mieux les dynamiques de transformation qui forgeront les économies africaines de demain.

Avant-propos

L'idée de développer un index de l'émergence en Afrique est le fruit d'une réflexion progressive. A l'origine, elle est née des discussions régulières au sein du pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent (PRAME) entre Olivier Mbabia et Mamoudou Gazibo, qui ont un intérêt commun pour la Chine et les pays émergents. Tous les deux ont publié des ouvrages sur la Chine et co-écrit plusieurs articles scientifiques sur les relations entre la Chine et l'Afrique. Par ailleurs, Olivier Mbabia s'intéresse à la Turquie et à la Corée du Sud alors que Mamoudou Gazibo a développé des partenariats avec des collègues du Brésil et de la Turquie. Les différentes discussions sur la programmation des axes de recherche du Prame et la publication régulière sur le site du groupe des "Prame brief" ont permis de mettre en exergue le thème de l'émergence, pas seulement en Chine, en Turquie ou au Brésil, mais aussi en Afrique. S'en est suivi un début de réflexion sur la question, avec des présentations scientifiques en forme de test à différents congrès de science politique comme celui de l'association internationale de science politique (AISP) à Poznan en juillet 2016 et de l'African Studies Association (ASA) à Washington en décembre 2016. Les critiques et encouragements nous ont convaincus de lancer le projet.

Plusieurs initiatives concrètes sur le continent africain ont fini de nous convaincre de l'utilité du projet. Il y a d'abord la multiplication des plans d'émergence dans la plupart des pays africains. Il y a ensuite l'institutionnalisation de la conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique initiée par le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara. Il y a également l'appel de la commission économique pour l'Afrique et l'union africaine à développer un indice de mesure du niveau d'émergence des pays africains. Il y a enfin les efforts de transformation des économies africaines par le Nepad, dont nous remercions le secrétaire exécutif, le Dr. Ibrahim Hassane Mayaki (qui n'est en rien comptable du contenu de ce document) pour ses encouragements. Nos remerciements vont aussi à nos collègues du Giersa –Anne Calvès, Richard Marcoux, Charles Moumouni, Issiaka Mandé et Bob White– pour leur regard disciplinaire différent et enrichissant, au directeur du Cerium –Frédéric Mérand– pour l'appui institutionnel au projet ainsi qu'à deux assistants de recherche, Sidy Mohamed Sall et Laetitia Douillot.

La question de l'émergence est polémique et polysémique. Ce travail doit donc être lu comme un travail exploratoire et une contribution à la réflexion qui se précisera d'année en année. Comme tout index, celui-ci classe. Qui dit classement, dit hiérarchisation. Toutefois, notre objectif n'est pas de stigmatiser tel ou tel pays. Au contraire, il est ouvertement normatif en ce sens que cet index vise à accompagner les ambitions de l'Afrique en faisant ressortir des aspects clés et d'autres moins propices à l'émergence afin d'orienter les politiques publiques vers les bonnes pratiques.

Introduction

Contexte

Promu par l'économiste néerlandais Antoine van Agtmael au début des années 1980, le concept d'émergence a fait une entrée fracassante dans le discours économique et politique en Afrique depuis la fin des années 2000. Il est vrai qu'une décennie plus tôt, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) avait initié un programme d'étude baptisé « Afrique émergente ». Le critère principal mis de l'avant alors pour constater l'émergence était l'existence d'une croissance économique soutenue permettant de multiplier par deux le PIB d'un pays en une vingtaine d'années (Berthélemy et Söderling 2000). Mais l'appropriation du concept par les pays africains a été soudaine et massive. Ainsi, sur 54 pays africains, 37 ont lancé un plan visant à se hisser au rang d'émergent dans un horizon plus ou moins lointain (Mar Dieye, 2017). La vision qui transparait dans la plupart de ces plans est essentiellement économique, rappelant la troisième des cinq étapes de la croissance économique de Walt W. Rostow (1952), à savoir celle dite du décollage.

Cette mode de l'émergence s'explique d'abord par un changement idéologique à la fin des années 1990, marquées par l'affirmation de plus en plus récurrente d'une forme de vision de la place de l'Afrique dans le monde. Cette vision était préfigurée dans le « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique » (NEPAD, 2001), qui ambitionnait d'atteindre pour le continent, un taux de croissance du PIB de 7% par an à l'horizon 2015, mais aussi une série d'objectifs en matière de développement, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. Elle était contenue aussi dans le concept de *renaissance africaine* promu en Afrique du Sud par le président Thabo Mbeki à son arrivée au pouvoir en 1998; concept axé sur des changements économiques, mais surtout idéologiques: L'Afrique devait être le continent du 21^{ème} siècle après des siècles de domination. Cette vision du monde se retrouve enfin dans *l'agenda 2063: l'Afrique que nous voulons*, élaboré par l'Union africaine en 2015, qui reprend le concept de renaissance et articule sept grands objectifs parmi lesquels l'intégration, la paix, le développement et le bien-être social. En mars de la même année, la 8^e Conférence des ministres conjointe de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine (UA) demandait expressément à la Commission de l'UA, à la CEA et à la Banque africaine de développement de «mettre au point un indice de mesure du niveau d'émergence des pays africains» (CEA 2015).

L'émergence est aujourd'hui devenue une véritable croyance, alimentée aussi par le nouveau regard porté sur l'Afrique par les médias et les grandes firmes financières internationales. Ainsi, à la vision pessimiste d'une Afrique « mal partie » (Dumont, 1962) « sans espoir » (The Economist, 2000), qui « refuse le développement » (Kabou, 1991) et « se meurt » (Smith, 2003), succède une vision optimiste décrivant un « continent d'avenir » (Foirry, 2006) qui « se refait » (Favreau et Fall, 2007), « bouge » (Alternative Internationale, 2013), « s'éveille » (Le Point, 2014), et prend définitivement son « envol » (The Economist, 2011; Le Monde Diplomatique, 2015). De grandes firmes internationales évoquent par ailleurs des « lions d'Afrique » pour illustrer la forte accélération du PIB dans certains pays, la progression dans les secteurs des télécommunications, de

la banque et des infrastructures ainsi que l'augmentation de l'investissement direct étranger (McKinsey Global Institute 2010; 2016). Ainsi, entre 2001 et 2010, six des dix pays avec le taux de croissance économique le plus élevé au monde étaient africains (Angola 1er, Nigeria 4e, Éthiopie 5e, Tchad 7e, Mozambique 8e, et Rwanda 10e). Au-delà des taux de croissance économique appréciables, certains auteurs évoquent une « myriade d'opportunités » incluant la solidification des processus de démocratisation, la diversification des partenaires internationaux (Chine, Inde, Turquie, Corée, Brésil...), la fin de la crise de la dette, la densification de la classe moyenne et les rattrapages technologiques (Mahajan 2009 ; Radelet 2010 ; Rotberg 2013 ; Brunel 2014).

Justification

Cependant, en dépit de cette agitation, il n'y a pas de conceptualisation claire et adaptée à l'Afrique de la notion d'émergence. Celle-ci reste sous-tendue par l'idée de bonds économiques tout en s'inspirant implicitement de la trajectoire des États développementaux asiatiques (Routley 2014). Les tentatives de définition de l'émergence dépendent des approches sur le sujet, dont au moins deux méritent d'être présentées ici. La première considère l'émergence du point de vue de la finance internationale à qui l'on doit l'expression « marché émergent ». Le critère de définition ici est la grande attractivité des marchés dans lesquels placer les capitaux à l'étranger, notamment dans les pays en développement (van Agtmael 2007). Le Fonds monétaire international (FMI) fait ainsi référence à des marchés de capitaux des pays en développement qui ont libéralisé leurs systèmes financiers pour promouvoir les flux de capitaux et qui sont largement accessibles aux investisseurs étrangers (FMI, 2006). La deuxième approche est d'inspiration académique. Ici, on tente surtout d'appréhender l'impact du phénomène de l'émergence sur la recomposition des équilibres géoéconomiques et géopolitiques internationaux. En conceptualisant les BRIC, l'économiste Jim O'Neill anticipe la croissance du PIB du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine, soulignant que le poids de certains pays de ce groupe était déjà, à ce moment-là (en 2001), plus grand que celui de certaines économies du G7 (O'Neill 2001). Pour d'autres, il convient de retenir trois critères de mesure: une croissance forte et soutenue dans un contexte économique et social encore marqué par une grande pauvreté, une relative stabilité institutionnelle et une volonté de puissance qui suscite des appréhensions car les émergents s'affirment sur la scène internationale aux dépens des puissances issues des vagues de développement antérieures (Jaffrelot 2008; Coussy 2008).

C'est en mobilisant ces sémantiques de l'émergence que des équipes dirigeantes de certains pays en développement labellisent et justifient leur ambition et leurs éventuels projets de modernisation et de développement économique. Cette tendance se manifeste concrètement par l'adoption des «Programme de transformation économique», «Plan Émergence», «Vision», «Plan stratégique», etc. (Malaisie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Gabon). Or, les contextes africains ont leurs particularités et plusieurs éléments des conceptualisations habituelles (financiers, de jeux de puissance et d'influence) y sont faibles, voire inexistantes. Il faut donc dresser l'état des enjeux, potentialités et meilleurs points d'entrée permettant de percevoir les limites ou possibilités d'émergence des pays africains (Nialé Kaba et alii 2017).

Spécificité

Le présent index tente de corriger ces manques en adoptant une approche fondée sur les facteurs aussi bien universels en matière de développement, que spécifiques à la réalité africaine d'aujourd'hui. Nous proposons de définir l'émergence comme *un processus de transformation économique soutenue qui se traduit par des performances aux plans social et humain et qui prend place dans un contexte politique et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité*. A partir de cette définition, l'accent est mis sur trois éléments principaux.

D'abord, l'émergence est un phénomène multidimensionnel et contextuel. Quatre dimensions et 23 indicateurs sont retenus comme fournissant un cadre opératoire permettant de saisir les dynamiques éventuelles (ou non) d'émergence. Ce choix découle d'une importante revue de la littérature sur le développement, les États développementaux et les États africains afin de déceler d'une part, les aspects universels présents partout lorsqu'on parle d'émergence; et d'autre part, les aspects de l'émergence qui sont spécifiques à l'Afrique. Par exemple, un des indicateurs les plus propres à l'Afrique retenu dans cet index est celui de la stabilité démocratique. En effet, si les pays asiatiques dont plusieurs pays africains s'inspirent ont généralement émergé dans des contextes autoritaires, en Afrique au contraire, les pays expérimentent des transitions démocratiques aux résultats parfois mitigés et dans bien des cas sources d'instabilité peu propice au développement. L'émergence est envisagée comme une réponse à ces déficits institutionnels, mais dans le même temps, ces déficits sont aussi considérés comme des obstacles à sa réalisation. Ce n'est pas pour rien que les différentes stratégies évoquées plus haut, notamment l'agenda 2063 insistent si fortement sur les questions de gouvernance, de paix et de sécurité qui devraient donc être au cœur de tout projet ou évaluation de l'émergence. Dans la même logique de prise en compte du contexte, les données compilées proviennent pour une grande partie d'institutions africaines comme la Banque africaine de développement (BAD) et cela, pour imprimer le plus possible, une marque locale aux résultats.

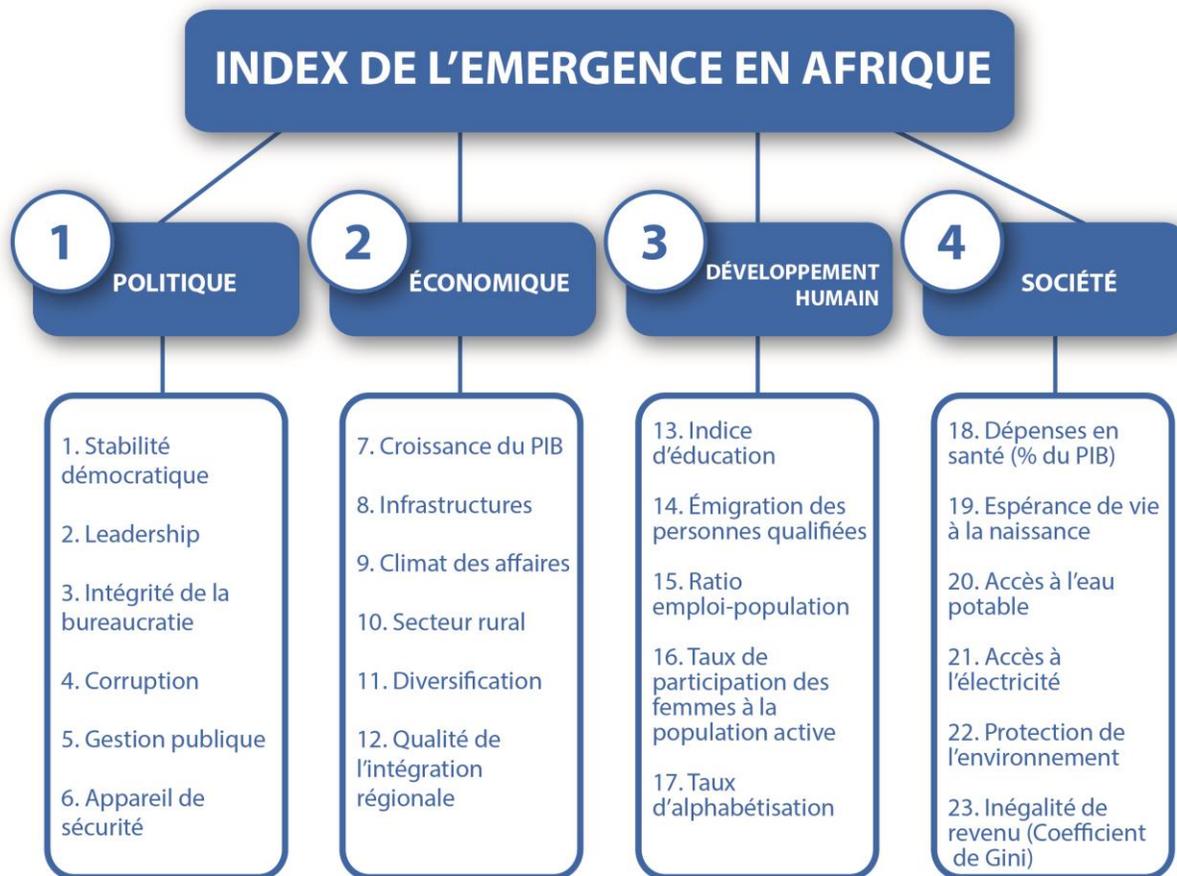
Ensuite, bien que cet index montre –comme tout index– une sorte d'instantané du phénomène, il part en réalité du principe que l'émergence renvoie à l'idée de seuil, de mouvement, de changement par rapport à un état et ce, dans une diversité de secteurs à la fois autonomes et interdépendants. Ainsi, la seule croissance économique, même soutenue sur une longue période, ne signifie pas émergence si elle ne s'accompagne pas de transformations aussi soutenues sur les autres dimensions politique, social et de développement humain. L'émergence n'est pas une question de poids économique. C'est pourquoi la grande taille d'une économie (cas du Nigeria) ne fait pas nécessairement du pays un émergent. On l'a vu par le passé avec l'Argentine qui est passé d'une des principales économies du monde à un pays du Sud. De plus petites économies (Maurice par exemple) montrent parfois des changements d'état globaux qui les classent loin devant de plus grosses économies du point de vue de l'émergence. Par ailleurs, certains pays performant sur certains plans, mais pas sur d'autres (cas du Rwanda qui fait moins bien sur la dimension stabilité démocratique, mais mieux ailleurs). Le classement global ne doit donc pas tromper sur les disparités importantes entre pays, par domaine et par indicateur.

Enfin, cet Index se caractérise par son exhaustivité car il couvre tous les pays du continent. Cette exhaustivité permet de déceler d'éventuels indicateurs communs de l'émergence, mais aussi

les aspects récurrents sur lesquels des efforts importants restent à faire. On peut ainsi mettre en exergue les pays phares, mais aussi les pays à surveiller parce que leurs performances sont globalement faibles sur un grand nombre de points. Un des grands intérêts de ce travail réside dans le fait que la base de données porte sur 54 pays scrutés chacun sur 4 dimensions thématiques et sur 23 indicateurs. Cela donne 1242 entrées sur lesquels il est possible d'observer et de comparer les pays et, éventuellement, de tirer des leçons.

L'Index de l'émergence en Afrique évalue une gamme large de pays –issus du même continent, mais qui présentent une grande diversité– allant de la moins bonne performance de la Somalie à la meilleure performance de Maurice en passant par les scores moyens de l'Éthiopie ou de la Sierra Leone. Nous qualifions les pays du quintile supérieur "Emergents" c'est-à-dire ceux engagés dans un processus de transformation économique soutenue dans un contexte socio-politique inclusif et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité. Le "Seuil" désigne les pays du quatrième quintile, qui sont à la limite au-delà de laquelle pourrait s'amorcer le processus d'émergence. Les 22 pays de la catégorie que nous nommons "Potentiel", ceux des deuxième et troisième quintiles, sont des pays qui, certes, possèdent des ressources et des capacités importantes, mais qui ne réussissent pas encore à les mobiliser en vue de l'émergence. Le terme "Autre" correspond aux pays du quintile inférieur dont les performances ne permettent pas, en ce moment du moins, de les positionner sur la voie de l'émergence. L'articulation qui précède (Emergent – Seuil – Potentiel - Autre) constitue une première tentative de classification. Il s'agit, précisons-le, d'un instantané qui ne pourra s'affirmer plus concrètement que d'année en année selon les tendances qu'on observera. Il souligne le caractère mouvant de l'appartenance ou non à l'une ou l'autre de ces quatre catégories.

Structure de l'Index de l'émergence en Afrique



Indicateurs non retenus et analyse factorielle

Le problème de la disponibilité des données

Une des difficultés majeures de l'examen de l'état du développement en Afrique demeure le déficit criant de données complètes. C'est ce que soulignait l'auteur de « Africa's Statistical Tragedy », économiste en chef de la région Afrique pour la Banque mondiale, quand il constatait la déficience des capacités au sein des institutions statistiques nationales (Devarajan 2013).

Plusieurs indicateurs qui auraient été idéalement adaptés à la mesure de l'émergence ont dû être écartés en raison de données manquantes. A titre d'exemple, les indicateurs 'classes moyennes' et 'retour de la diaspora' auraient été d'excellentes mesures supplémentaires en raison de leur impact considérable sur les perspectives de développement et du fait qu'ils sont des signes avant-coureurs et/ou des conséquences d'une émergence économique, qu'ils dénotent de comportements politiques et donnent la mesure du niveau de sécurité humaine et des standards de vie, etc. Ainsi, le

retour des expatriés dans leur pays d'origine est largement perçu comme bénéfique. On l'observe clairement avec le retour des scientifiques, ingénieurs et étudiants en Chine, comme cela a été le cas pour la Corée du Sud et Taiwan auparavant. Mais les données sont largement indisponibles pour la majorité des pays d'Afrique. De même, il n'a pas été possible d'avoir des données complètes relatives aux dépenses pour l'éducation et celles des politiques d'éducation et de R&D qui sont des engagements et investissements sur le long terme. Il convient donc d'espérer une amélioration de la quantité et de la qualité des données statistiques produites par les pays africains. Cela permettrait une évaluation plus globale et plus précise des potentialités d'émergence en Afrique. Du reste, l'Union africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique disent vouloir s'y atteler à travers la 'Révolution des données' statistiques, décrite comme « une mutation profonde qui se manifeste par une meilleure exploitation des données dans l'objectif d'influencer les prises de décisions en matière de développement » (CEA 2015).

Le contrôle quantitatif des indicateurs retenus

En outre, étant donné les contraintes rencontrées lors du choix des indicateurs et leur organisation en 4 thématiques, il nous a paru important d'effectuer en amont une analyse factorielle par thématique pour situer les variables les unes par rapport aux autres et, ainsi, objectiver leur répartition en thématiques.

Nous avons donc d'abord effectué quatre analyses factorielles confirmatoires, nous permettant de déterminer les variables les plus appropriées pour chacune des thématiques (Reinard, 2011). Pour ne pas donner plus de poids à une thématique qu'à une autre, nous avons fait le choix de sélectionner deux indicateurs par thématique et de conserver les 4 thématiques identifiées¹. Le choix des indicateurs a également été complété par de multiples essais de classification de manière à comprendre les différences impliquées par l'ajout ou le retrait d'une ou plusieurs variables. Nous avons ensuite procédé à l'analyse de classification hiérarchique permettant de mettre en exergue une exploration des similitudes internes et des différences intra par rapport au regroupement de différentes unités (Doreian, 2011).

Pour finaliser notre analyse de classification, nous avons cherché à définir les clusters. Pour ce faire, nous avons calculé la moyenne de chacun des groupes pour la variable la plus représentative de chacune des thématiques. Visuellement nous distinguons 3 grandes parties sur le graphique, les groupes faibles quasiment en tout (1_a ; 1_b ; 2_a et 2_b) et 2 types de groupes moyens. D'un côté les pays des groupes 3_a et 3_b qui semblent être les plus émergents de tous les points de vue. Ils sont en effet très stables politiquement, avec une forte espérance de vie, un PIB et une éducation moyenne. Le dernier groupe 4_a et 4_b regroupe les pays avec des bons scores aux variables éducation, espérance de vie et PIB, mais ayant des problèmes de stabilité démocratique².

¹ Dimension politique : Stabilité démocratique / Perception de la corruption ; Dimension économique : croissance du PIB / Climat des affaires ; Dimension développement humain : Education / Taux de participation des femmes à la population active ; Dimension société : Espérance de vie à la naissance / Dépenses en santé.

² Groupe 1_a : Cameroun, République démocratique du Congo, Angola, Nigéria, Guinée Equatoriale, Tchad, Somalie, Soudan du Sud

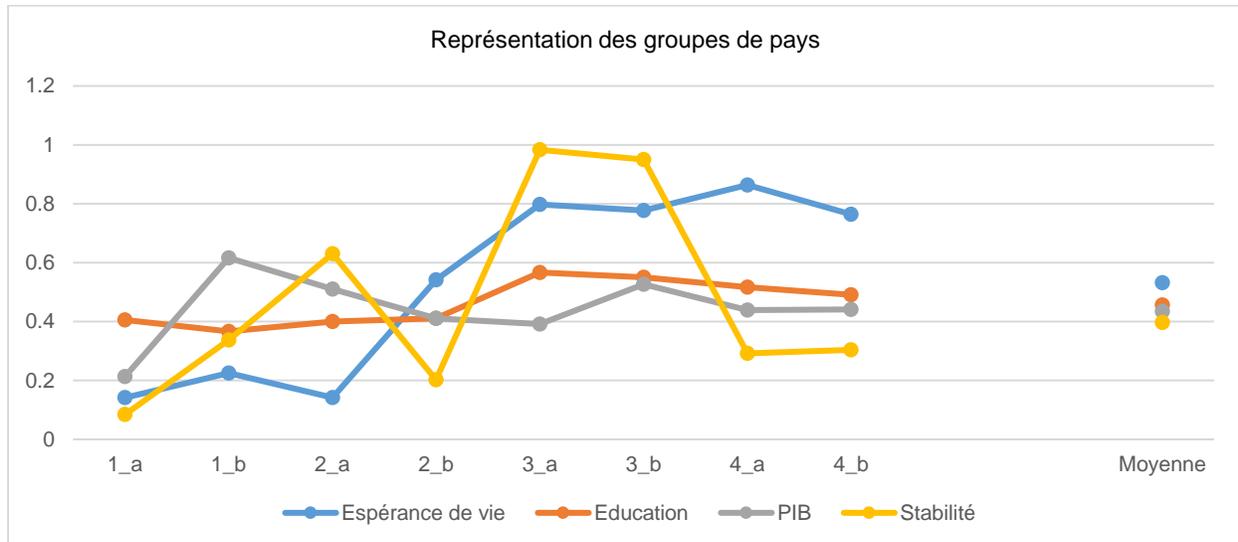
Groupe 1_b : Burkina Faso, Togo, Guinée Bissau, Guinée, Côte d'Ivoire, République Centrafricaine

Groupe 2_a : Malawi, Mozambique, Lesotho, Sierra-Leone, Mali

Groupe 2_b : Djibouti, Soudan, Swaziland, Burundi, Gambie, Zimbabwe, Ouganda, Libéria, Rwanda

Groupe 3_a : Namibie, Sao-Tomé et Príncipe, Afrique du Sud

Figure 1. Représentation des groupes de pays selon leur score moyen aux 4 thématiques/2 indicateurs



La comparaison avec les résultats de la démarche impliquant tous les indicateurs de chaque thématique montre des différences, certains pays étant avantagés ou non par l'une ou l'autre des démarches. Toutefois, l'analyse factorielle permet de dégager la place cruciale de la stabilité démocratique. Nous avons fait le choix, en fin de compte, d'une démarche incluant tous les indicateurs car elle offre une vision plus globale et plus juste des performances de chaque pays tout en isolant le rôle discriminant de la stabilité démocratique pour une émergence durable. Les résultats ci-dessous découlent de ce choix d'une démarche incluant tous les indicateurs identifiés.

Groupe 3_b : Bénin, Ghana, Cap-Vert, Maurice, Botswana, Sénégal

Groupe 4_a : Algérie, Tunisie, Egypte, Comores, Niger, Maroc

Groupe 4_b : Congo, Erythrée, Gabon, Mauritanie, Libye, Madagascar, Seychelles, Kenya, Tanzanie, Zambie, Ethiopie

Principaux résultats

Tableau 1. Index de l'émergence en Afrique

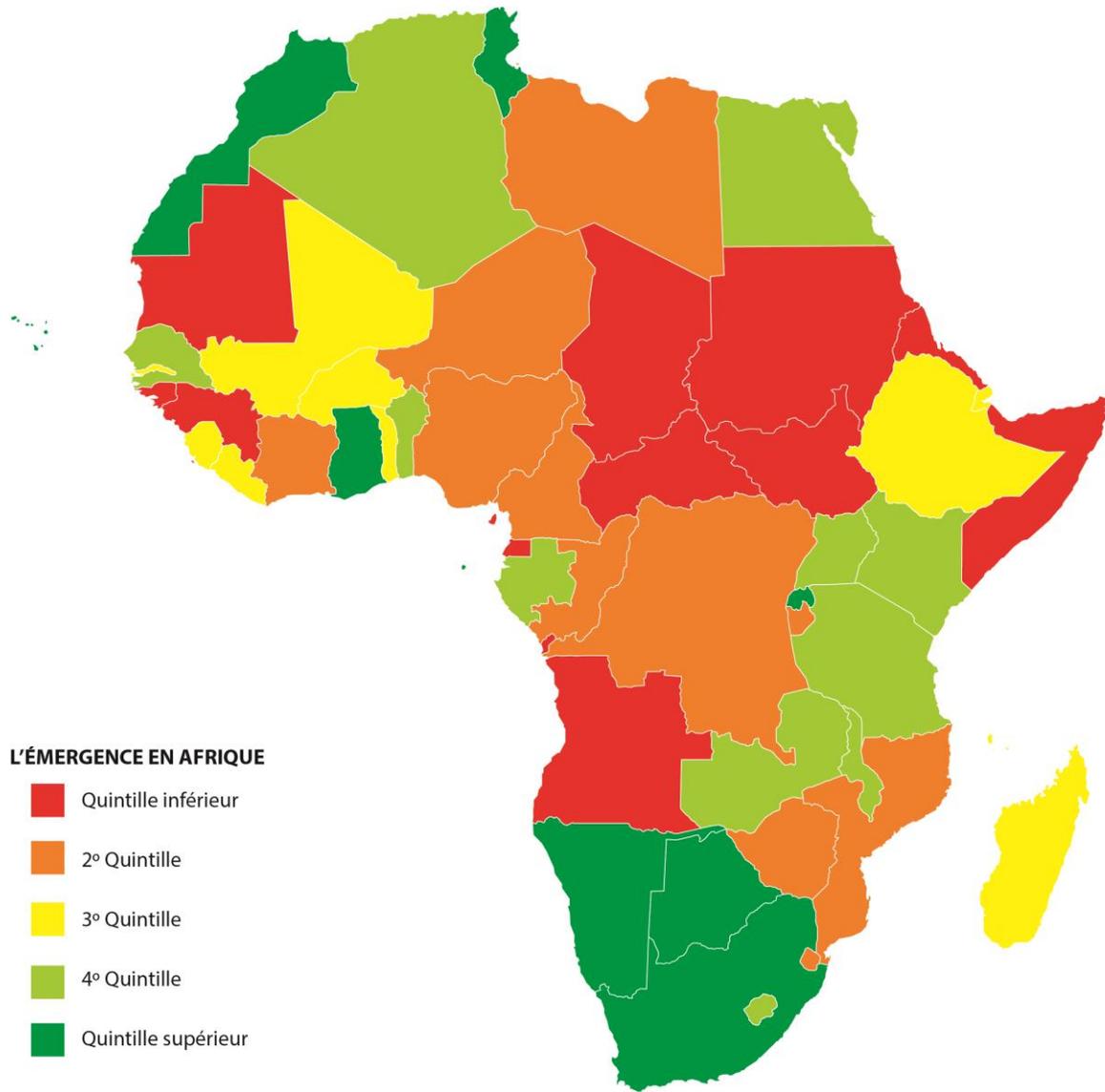
Les scores sont exprimés suivant une échelle de 0 à 100, 100 étant le meilleur et 0 le moins bon.

Les couleurs représentent les groupes obtenus à la suite du calcul des quintiles de l'échantillon des 54 pays du continent africain.	Quintile supérieur
	4 ^e Quintile
	3 ^e Quintile
	2 ^e Quintile
	Quintile inférieur

Rang	Pays	Moyenne générale	Politique	Economique	Développement Humain	Société
1	Maurice	68.04	72.13	57.35	63.90	78.79
2	Afrique du Sud	62.74	60.48	55.85	59.16	75.47
3	Seychelles	61.31	42.79	52.04	74.97	75.46
4	Botswana	60.31	66.08	44.45	67.94	62.78
5	Cap-Vert	57.73	60.68	45.51	54.58	70.14
6	Rwanda	56.20	47.83	48.38	61.20	67.41
7	Ghana	55.45	60.60	41.10	60.64	59.45
8	Tunisie	55.17	33.56	54.08	49.14	83.90
9	Namibie	55.07	54.36	40.67	54.12	71.12
10	Maroc	54.62	44.28	55.51	41.98	76.73
11	Sao Tomé-et-Principe	54.41	54.74	32.87	50.96	79.10
12	Égypte	53.11	27.63	54.89	51.10	78.84
13	Ouganda	52.97	43.58	43.32	62.68	62.33
14	Algérie	51.60	28.21	42.24	49.56	86.40
15	Sénégal	51.49	54.16	45.14	42.6	64.06
16	Zambie	49.03	50.81	39.00	61.12	45.18
17	Tanzanie	49.01	48.06	40.31	58.90	48.77
18	Kenya	48.86	40.25	47.63	54.82	52.75
19	Gabon	47.94	35.9	37.11	52.48	66.29
20	Bénin	47.82	54.53	39.51	49.00	48.26
21	Malawi	47.59	42.80	35.08	56.76	55.73
22	Lesotho	46.26	46.56	36.41	51.36	50.72
23	Djibouti	46.16	33.64	37.93	43.63	69.41
24	Comores	46.08	38.37	31.43	47.10	67.43
25	Libéria	45.96	53.51	26.91	46.48	56.94
26	Burkina Faso	45.92	45.03	39.83	50.10	48.74
27	Togo	45.76	38.95	38.87	59.68	45.54
28	Sierra Leone	45.53	52.50	35.13	46.58	47.90
29	Éthiopie	45.31	33.21	37.72	51.66	58.67
30	Mali	44.39	46.66	39.44	37.86	53.60
31	Madagascar	44.29	36.90	34.19	63.28	42.81
32	Gambie	44.24	29.29	37.46	47.90	62.33
33	Burundi	44.17	27.36	29.70	65.78	53.83
34	Zimbabwe	44.00	29.01	33.41	62.84	50.76

35	Mozambique	43.61	37.66	38.62	52.22	45.94
36	Congo	42.63	29.55	28.68	56.82	55.47
37	Côte d'Ivoire	42.56	34.46	42.56	44.64	48.59
38	Cameroun	42.47	24.55	38.11	58.56	48.69
39	Swaziland	41.46	21.58	35.93	48.86	59.47
40	Libye	41.40	16.21	27.90	51.74	69.76
41	Niger	39.93	39.23	36.43	33.46	50.61
42	Nigéria	39.50	36.60	29.37	48.02	44.00
43	République dém. du Congo	38.64	30.76	25.89	60.00	37.92
44	Guinée	38.47	27.10	31.05	48.42	47.32
45	Mauritanie	38.11	28.41	32.66	38.80	52.59
46	Guinée-Bissau	37.15	23.89	31.11	50.88	42.73
47	Guinée équatoriale	36.36	19.87	23.99	65.48	36.09
48	Angola	35.37	23.38	26.89	55.72	35.48
49	Érythrée	35.24	11.13	28.03	55.30	46.50
50	Soudan	34.63	14.20	30.09	33.22	61.00
51	République centrafricaine	33.30	28.46	28.50	47.30	28.93
52	Tchad	28.78	19.65	22.46	42.68	30.33
53	Soudan du Sud	23.94	21.73	13.32	36.04	24.67
54	Somalie	15.55	6.13	11.66	30.07	14.33

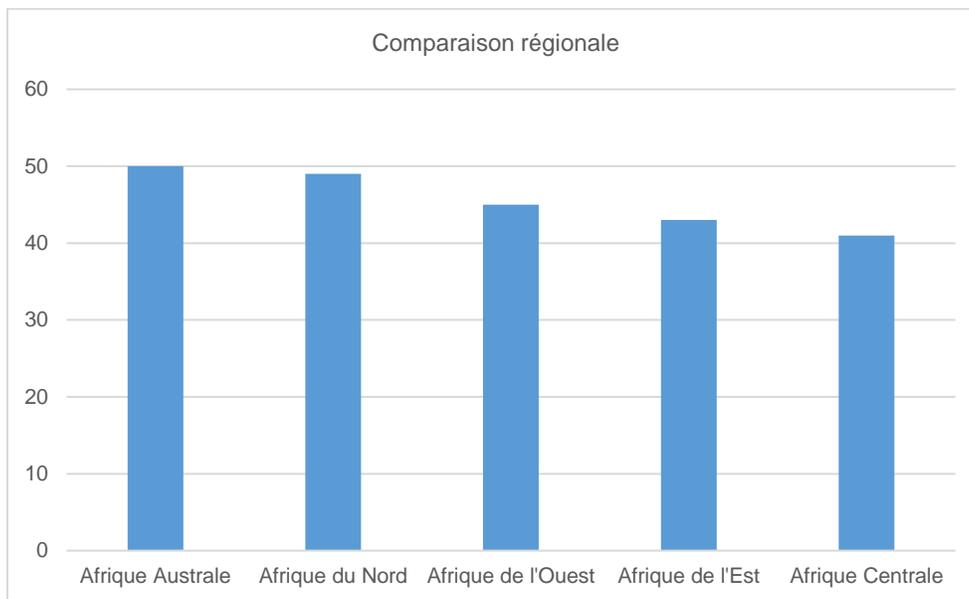
Carte 1. L'émergence en Afrique 2017



Comparaisons interrégionales

En termes de comparaison des cinq sous-régions du continent en matière d'émergence, l'Afrique australe se détache comme la plus performante, suivie par l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale³ (voir Figure 2 et Tableau 2).

Figure 2. Comparaison des 5 régions africaines



Quand on élargit la comparaison aux quatre dimensions thématiques qui composent l'Index, on observe que l'Afrique australe devance les autres régions dans les domaines du politique et du développement humain tandis que l'Afrique du Nord occupe la première place dans les deux autres dimensions (Economique et Société). La région méridionale du continent est la seule à se positionner convenablement. Elle arrive au deuxième rang dans les deux dimensions. Par contre l'Afrique du Nord est à la traîne en matière politique, domaine dans lequel, elle se classe à la dernière position, mais aussi dans celui du développement humain. L'Afrique de l'Est est la région qui performe moyennement dans toutes les dimensions. Il en va de même de l'Afrique de l'Ouest qu'elle devance légèrement dans trois domaines, mais qui la précède dans la dimension du politique où elle est nettement supérieure à l'Afrique de l'Est. L'Afrique centrale enregistre de mauvais scores

³ Dans le cadre de l'Index, on retiendra les regroupements suivants. Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. Afrique centrale : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao-Tome et Principe, Tchad. Afrique du Nord : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie. Afrique de l'Est : Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie. Afrique de l'Ouest : Benin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

dans les composantes politique, économique et société. La seule exception est le développement humain, où la région se comporte bien en se classe deuxième sur les cinq régions.

Tableau 2. Performances des régions par dimension thématique

POLITIQUE		ECONOMIQUE		DEVELOPPEMENT HUMAIN		SOCIETE	
Région	Score	Région	Score	Région	Score	Région	Score
Afrique Australe	45	Afrique du Nord	45	Afrique Australe	58	Afrique du Nord	75
Afrique de l'Ouest	44	Afrique Australe	40	Afrique Centrale	54	Afrique Australe	56
Afrique de l'Est	31	Afrique de l'Ouest	37	Afrique de l'Est	52	Afrique de l'Est	54
Afrique Centrale	30	Afrique de l'Est	35	Afrique de l'Ouest	48	Afrique de l'Ouest	53
Afrique du Nord	30	Afrique Centrale	30	Afrique du Nord	47	Afrique Centrale	48

Dimension thématique I. Politique

Résultats

Rang	Pays	Moyenne
1	Maurice	72
2	Botswana	66
3	Cap-Vert	61
4	Ghana	61
5	Afrique du Sud	60
6	Sao Tomé-et-Principe	55
7	Bénin	55
8	Namibie	54
9	Sénégal	54
10	Libéria	54
11	Sierra Leone	53
12	Zambie	51
13	Tanzanie	48
14	Rwanda	48
15	Mali	47
16	Lesotho	47
17	Burkina Faso	45
18	Maroc	44
19	Ouganda	44
20	Malawi	43
21	Seychelles	43
22	Kenya	40
23	Niger	39
24	Togo	39
25	Comores	38
26	Mozambique	38
27	Madagascar	37
28	Nigéria	37
29	Gabon	36
30	Côte d'Ivoire	34
31	Djibouti	34
32	Tunisie	34
33	Ethiopie	33
34	République démocratique du Congo	31
35	Congo	30
36	Gambie	29
37	Zimbabwe	29
38	République centrafricaine	28
39	Mauritanie	28
40	Algérie	28
41	Egypte	28
42	Burundi	27
43	Guinée	27
44	Cameroun	25
45	Guinée-Bissau	24
46	Angola	23
47	Soudan du Sud	22
48	Swaziland	22
49	Guinée équatoriale	20
50	Tchad	20
51	Libye	16
52	Soudan	14
53	Erythrée	11
54	Somalie	6

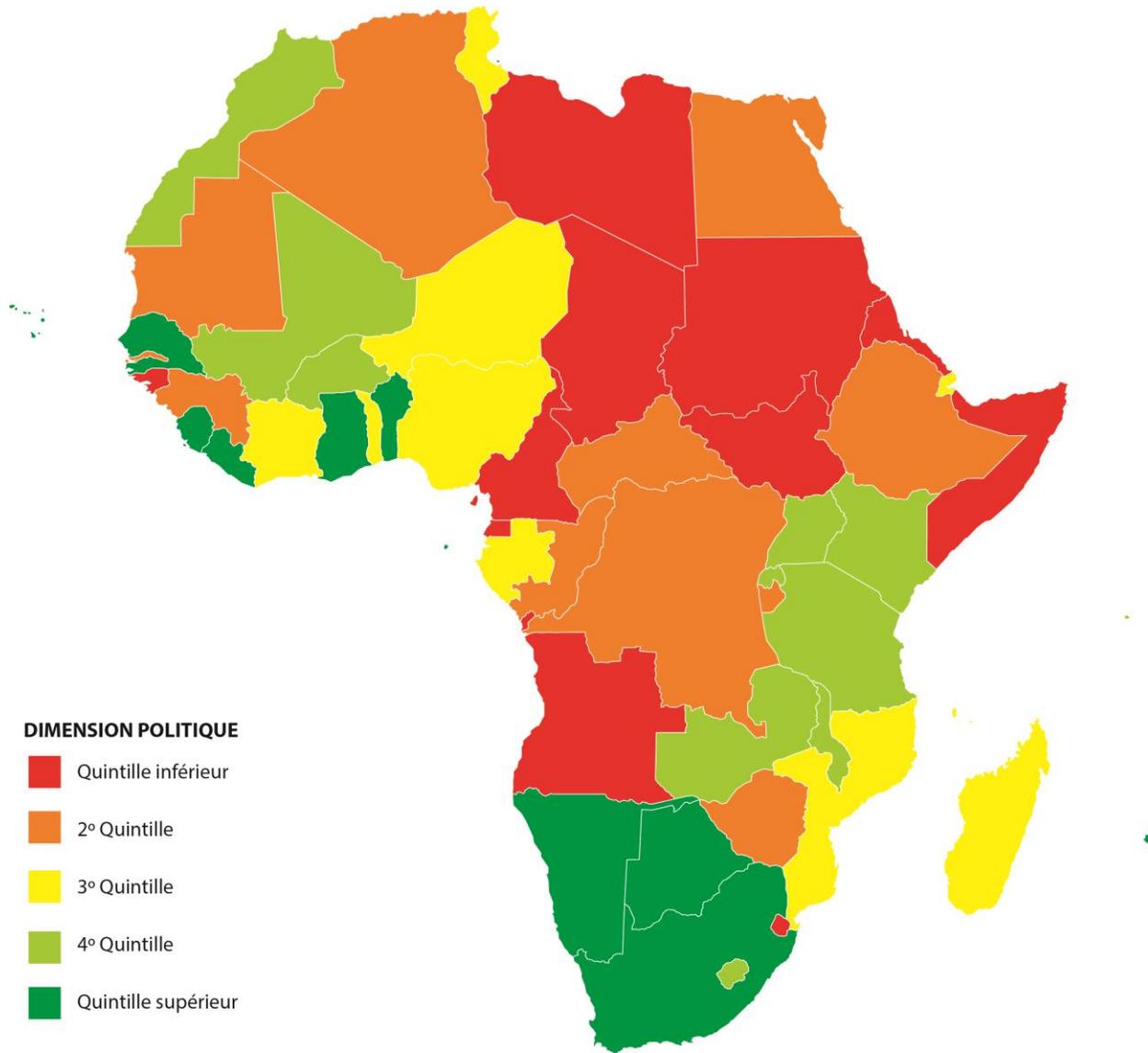
Observations

La dimension politique comporte six indicateurs : stabilité démocratique, leadership, appareil de sécurité, intégrité dans la fonction publique, corruption et gestion publique. On constate une corrélation importante entre le niveau de démocratisation d'un pays et ses performances globales dans cette dimension. Ainsi, si on se réfère au classement du think tank américain *Freedom House*, on constate que les pays considérés comme libres (donc démocratiques) se retrouvent quasiment tous en tête de liste dans cette catégorie. Cela souligne le lien fort entre la qualité de la démocratie et la gouvernance en général, comme on peut également le voir dans *l'index africain de la gouvernance* de Mo Ibrahim.

La stabilité démocratique (encadré ci-dessous) est un indicateur discriminant ici. Quoique son poids n'est pas quantitativement pondéré dans cette analyse, au plan qualitatif, il est très important en ce sens qu'il détermine la soutenabilité ou la confiance en l'émergence lorsqu'il y en a. C'est pourquoi derrière le rang général, il faut voir aussi les performances des pays sur chacun des indicateurs de la composante.

Par exemple, le Rwanda fait figure ici d'exception en ce sens qu'il appartient à la catégorie des pays non libres selon *Freedom House*, ce qui lui donne un score faible sur l'indicateur de la stabilité démocratique. Son émergence se fait donc dans un contexte politique autoritaire similaire à celui des pays asiatiques comme Singapour ou la Corée du Sud et explique ses performances en matière de leadership, d'appareil de sécurité et de gestion publique. Cependant, l'environnement politique africain en général étant aux demandes et à l'ouverture démocratique, la question demeure de savoir si les performances du Rwanda sur les autres plans ne sont pas à la merci des risques politiques découlant de l'absence de consensus national sur les règles du jeu politique et si elles survivront au président Kagamé. En ce sens, d'autres pays comme Maurice, le Botswana ou le Ghana ont une émergence plus institutionnalisée car elle repose sur des bases politiques plus certaines et durables.

Carte 2. Répartition des pays selon la dimension Politique



Encadré 1. La stabilité démocratique: un facteur crucial pour une émergence durable

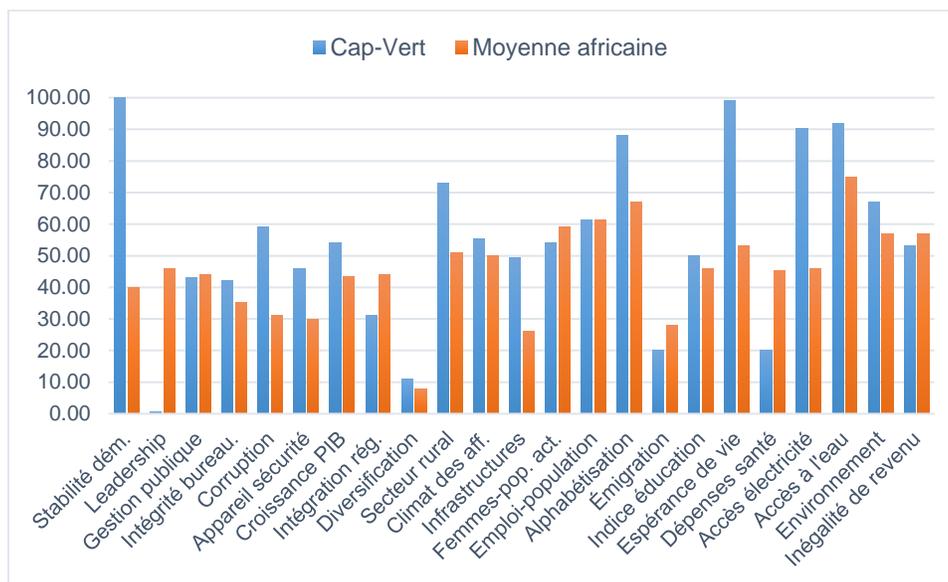
Un des défis majeurs auxquels les pays africains qui aspirent à l'émergence font face est celui de la stabilité démocratique. Par ce concept, il faut entendre d'une part, la garantie d'un fonctionnement régulier des institutions politiques et d'autre part, l'existence d'un consensus national et d'une adhésion des forces politiques et sociales à ces institutions. La stabilité a longtemps été, notamment dans le cas des pays asiatiques qui ont émergé, une des clés de ce processus de développement car elle assure la continuité des politiques et minimise les risques de remise en cause brutale des acquis économiques et sociaux. En Chine, par exemple, Deng Xiaoping avertissait à la fin des années 1990 que de tous les défis auxquels le pays était confronté dans son processus d'émergence, l'instabilité était le plus sérieux (Tyler 1997). Cette obsession de la stabilité explique les mesures répressives prises à l'encontre des manifestants de la place Tiananmen en 1989 et des dissidents chinois, leurs actions étant vues comme pouvant faire dérailler le train chinois en marche. Cette analyse vaut pour Singapour, Taiwan, la Corée du Sud ou le Vietnam.

Cependant, si les pays asiatiques ont émergé dans un contexte d'État fort et de régime monolithique capable de faire des arbitrages favorables au développement, il n'en est pas de même des États africains. D'abord, ces derniers sont dans leur grande majorité en déficit de capacité (Herbst 2000; Jourde 2009). Les cas de la Somalie, de la Lybie, du Soudan du Sud, de la RDC, de la République centrafricaine; pays dont les gouvernements centraux ne contrôlent pas grand-chose au-delà de la capitale et dont l'arrière-pays est en proie au chaos, sont illustratifs à cet égard. Ensuite, seule dans une dizaine de pays africains (Bénin, Ghana, Maurice, le Botswana, l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Cap-Vert, Sao Tomé et Príncipe, Tunisie, voir *Freedom House 2017*) existe-il un consensus des forces politiques et sociales autour des règles du jeu politique. De nombreux pays n'ont pas réalisé ce consensus démocratique et sont des réservoirs potentiels d'instabilité comme des révoltes populaires, des coups d'État ou des guerres civiles. Le cas emblématique est peut-être le Rwanda dont les performances sont généralement saluées, mais qui doit faire la preuve que celles-ci sont durables et peuvent survivre au président Paul Kagamé dont la succession soulève nombre d'incertitudes. C'est pourquoi les soubresauts sociaux et politiques réels ou potentiels dans des pays qui se classent parmi les économies africaines les plus dynamiques comme le Rwanda, l'Éthiopie, le Togo; la dégringolade pour des raisons de troubles politiques de pays anciennement prospères comme le Zimbabwe; ou encore l'honorable place retrouvée par des pays anciennement troublés mais redevenus stables comme le Liberia et la Sierra Leone; démontrent que si une certaine élévation socio-économique est possible dans tous types de contextes, elle ne peut se traduire en émergence durable que si ces gains sont à l'abri de remises en cause provoquées pas une insécurité institutionnelle et politique.

Focus : Cap-Vert – Quintile supérieur, Emergent

- 5^e sur 54 pays – PIB par habitant PPA (parité des pouvoirs d'achat) : 6 553\$
- Le Cap-Vert a une des espérances de vie à la naissance les plus élevées du continent (5^e).
- Malgré une situation géographique difficile –à peine 10% de territoire est arable, isolé, absence de ressources minérales–, le Cap-Vert s'affiche comme un des pays les plus dynamiques de la région ouest-africaine. Avec une population estimée à 527 mille habitants, l'archipel s'est développé grâce au secteur des services (72% du PIB), dominés par le tourisme et les services financiers.
- Depuis son indépendance en 1975, la politique au Cap-Vert a été largement axée sur le consensus et le respect de l'État de droit. Ce pays partage avec le Sénégal, les seuls dans la région, la réputation de n'avoir expérimenté aucun coup d'État. Libres et équitables, les élections consacrent l'alternance des différents partis au pouvoir. D'ailleurs, les élections parlementaires de mars 2016 ont vu la victoire du parti d'opposition, le Mouvement pour la démocratie (MpD) qui a formé, en avril, un nouveau gouvernement dirigé par le premier ministre Ulisses Correia e Silva.
- Les obstacles actuels sont liés à la dépendance énergétique ainsi que l'insuffisance du transport interinsulaire. Ceci affecte négativement la qualité de l'insertion régionale de l'Archipel, qui enregistre en matière d'intégration régionale, une performance inférieure à la moyenne africaine (tableau ci-dessous) et la moins bonne dans sa région.

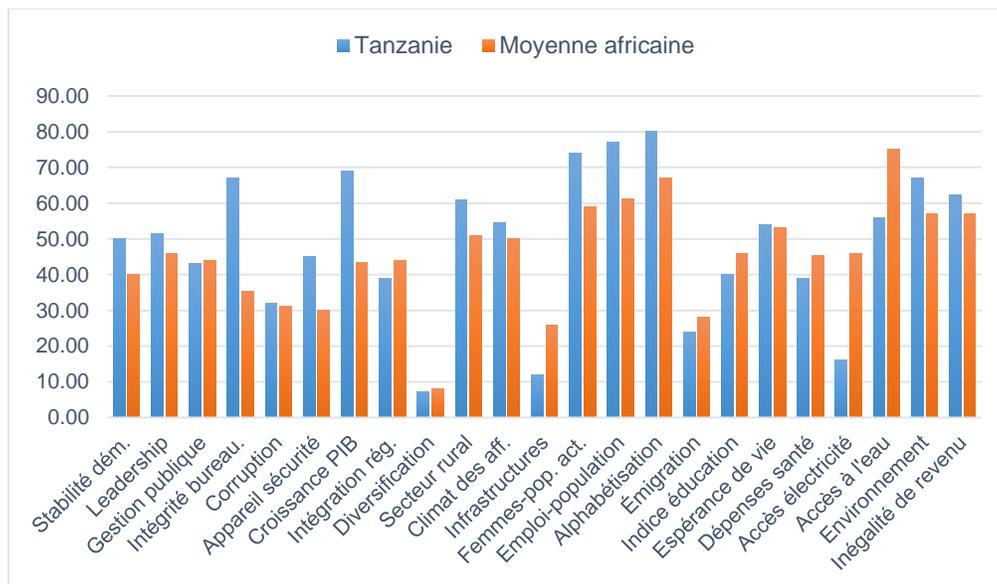
Figure 3. Cap-Vert: scores des indicateurs par rapport à la moyenne des 54 pays de l'échantillon



Focus : Tanzanie – 4^e Quintile, Seuil

- 17^e sur 54 pays – PIB par habitant PPA (parité des pouvoirs d'achat) : 2 786\$
- La Tanzanie affiche une tradition démocratique et une stabilité politique enviables dans les pays de son voisinage géographique.
- La nouvelle administration, victorieuse des élections générales d'octobre 2015, a adopté des mesures fermes en vue d'éradiquer la corruption dans les institutions publiques. En 2016, le pays a ainsi supprimé plus de 10 000 travailleurs fantômes de la masse salariale du secteur public. En avril 2017, les autorités ont limogé 9 932 fonctionnaires détenteurs de faux diplômes.
- La croissance économique devrait être supérieure à 6% par an au moins jusqu'en 2022.
- Si les performances économiques ont eu un impact positif sur la réduction de la pauvreté et la réduction des inégalités (le taux de pauvreté en Tanzanie est passé de 60% en 2007 à environ 47% en 2016), le nombre absolu de pauvres n'a pas diminué à cause de son taux de croissance démographique élevé. La population totale du pays est estimée à 55 millions d'habitants.

Figure 4. Tanzanie: scores des indicateurs par rapport à la moyenne des 54 pays de l'échantillon



Dimension thématique II. Economique

Résultats

Rang	Pays	Moyenne
1	Maurice	57
2	Afrique du Sud	56
3	Maroc	56
4	Égypte	55
5	Tunisie	54
6	Seychelles	52
7	Rwanda	48
8	Kenya	48
9	Cap-Vert	46
10	Sénégal	45
11	Botswana	44
12	Ouganda	43
13	Côte d'Ivoire	43
14	Algérie	42
15	Ghana	41
16	Namibie	41
17	Tanzanie	40
18	Burkina Faso	40
19	Bénin	40
20	Mali	39
21	Zambie	39
22	Togo	39
23	Mozambique	39
24	Cameroun	38
25	Djibouti	38
26	Éthiopie	38
27	Gambie	37
28	Gabon	37
29	Niger	36
30	Lesotho	36
31	Swaziland	36
32	Sierra Leone	35
33	Malawi	35
34	Madagascar	34
35	Zimbabwe	33
36	Sao Tomé-et-Principe	33
37	Mauritanie	33
38	Comores	31
39	Guinée-Bissau	31
40	Guinée	31
41	Soudan	30
42	Burundi	30
43	Nigéria	29
44	Congo	29
45	République centrafricaine	29
46	Érythrée	28
47	Libye	28
48	Libéria	27
49	Angola	27
50	République démocratique du Congo	26
51	Guinée équatoriale	24
52	Tchad	22
53	Soudan du Sud	13
54	Somalie	12

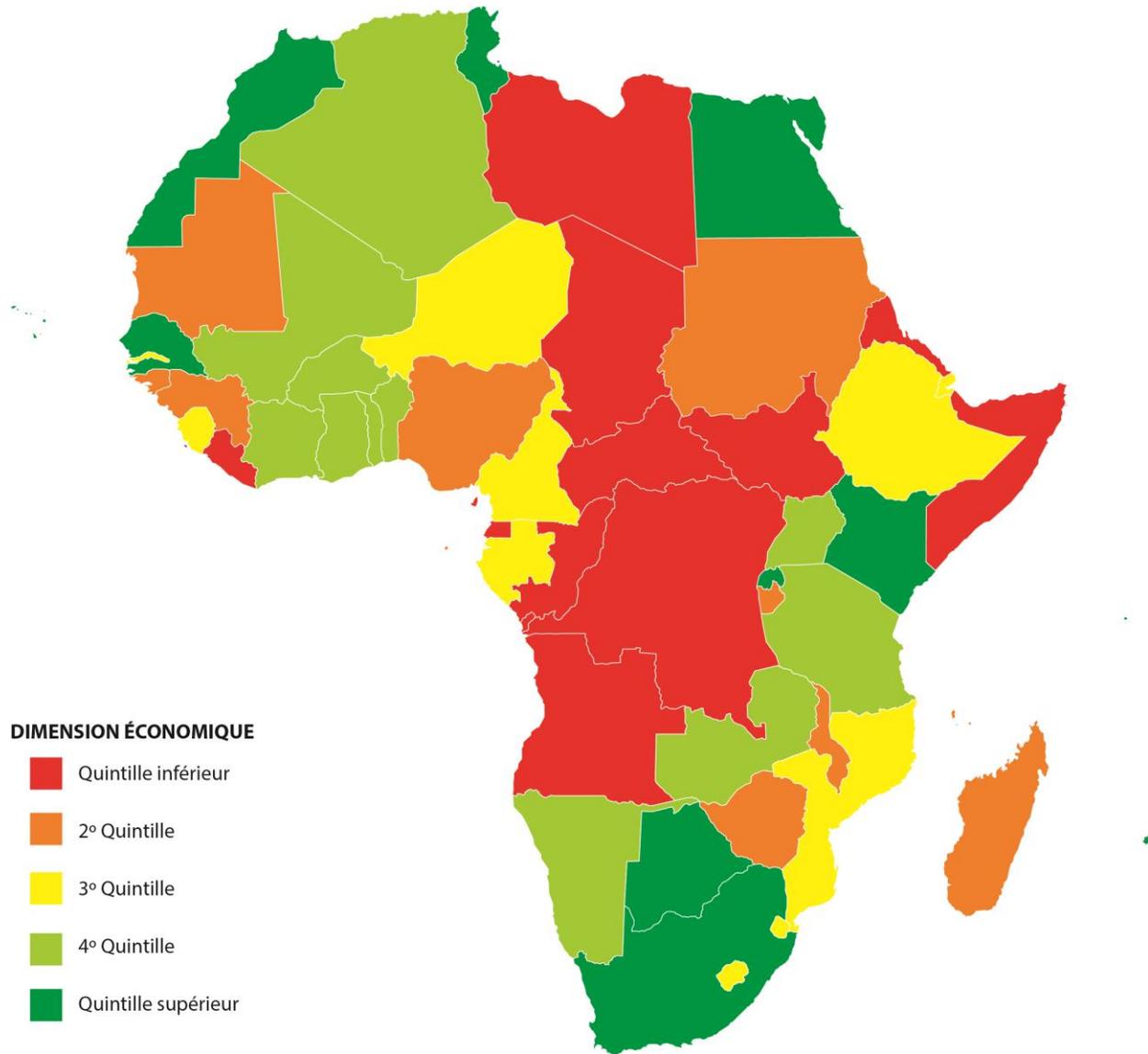
Observations

Si l'Afrique a connu des progrès économiques importants depuis les années 2000, on remarque trois tendances discriminantes dans cette situation. D'abord, il est bien connu que l'argent n'aime pas le bruit. Ainsi, les 10 pays enregistrant les pires performances globales en Afrique, ont en commun d'être dirigés par un régime autoritaire et d'avoir connu dans un passé récent ou de connaître encore des conflits ouverts ou latents. De gros États comme la RDC, l'Angola et le Nigeria (12^e plus mauvaise performance) se retrouvent dans cette catégorie.

Ensuite, parmi les 10 meilleures performances, on retrouve surtout des pays jouissant d'une stabilité politique forte ou relative. 2/3 de ce top 10 vient de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe. A l'exception de l'Afrique du Sud et de l'Égypte, ce groupe est constitué à 40% de pays petits et/ou insulaires (Cap-Vert, Maurice, Seychelles, Rwanda).

Certains pays parmi les plus pauvres comme le Niger, le Mali et le Bénin s'en sortent relativement bien en dépit de situations conjoncturelles ou structurelles difficiles. Ces performances sont tirées notamment par une croissance appréciable, une amélioration du climat des affaires et dans certains cas, par des efforts de promotion du secteur rural.

Carte 3. Répartition des pays selon la dimension Economique



Encadré 2. La diversification: le maillon faible des économies africaines?

L'apport de la diversification au processus de développement a été démontré par les théories de la croissance et du développement (Berthélemy, 2005). Il est ainsi admis que les économies qui se diversifient sont moins sensibles aux aléas conjoncturels. En Afrique, les exportations sont peu diversifiées et restent largement dominées par les matières premières, essentiellement les hydrocarbures. Mettant en garde contre cette dépendance à une gamme restreinte de produits d'exportation et de secteurs, des analyses exhortent à multiplier les secteurs d'activité dont dépend l'économie afin de réduire la vulnérabilité des pays de la région aux chocs extérieurs (OCDE, ONU, NEPAD, 2011). En effet, dans les pays africains à forte dotation en matières premières, les autres produits sont marginalisés. D'où la prégnance du "syndrome hollandais" qui décrit l'appréciation de la monnaie lorsqu'une hausse du prix de la matière première exportée déclenche des entrées de devises étrangères. Cette appréciation peut influencer négativement la croissance à cause de la perte de compétitivité des autres industries.

En outre, la "malédiction" des ressources naturelles tend à peser sur d'autres facteurs de la croissance en érodant les institutions, réduisant les investissements dans l'éducation et la technologie et freinant par voie de conséquence la croissance (Sindgzingre, 2009: 289-317). Les pays africains producteurs de pétrole ont âprement été affectés par la chute des cours ces dernières années. On le comprend sachant que les hydrocarbures constituent 93% des exportations du Nigéria, 95 à 98% de celles de l'Algérie et 75% des recettes fiscales en Angola. D'autres pays tels que le Gabon, la Guinée équatoriale, le Congo et le Tchad affichent aussi une structure des exportations des biens fortement concentrée.

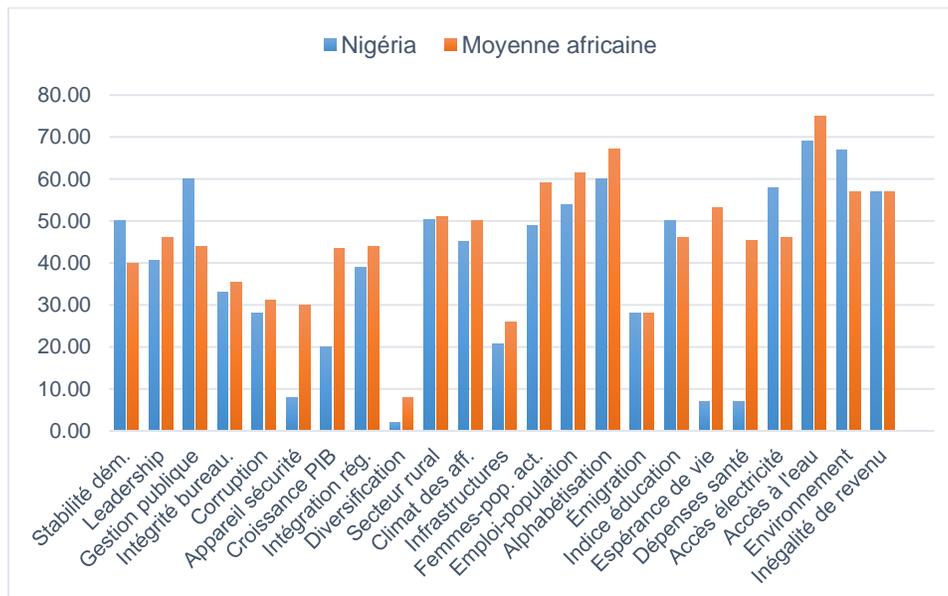
A l'opposé, plusieurs pays d'Afrique de l'Est ont su diversifier et engranger de bonnes performances. L'Éthiopie et l'Ouganda ont fait le choix de la diversification manufacturière en mettant notamment l'accent sur le textile ou l'industrie agroalimentaire. Le nombre de produits exportés a plus que triplé entre 2000 et 2013 (Les Echos, 2015). Le Kenya a, quant à lui, misé sur les innovations technologiques: en 2015, 45% du PIB du Kenya a été réalisé par le biais de M-Pesa, service de transfert de fonds et de financement basé sur la téléphonie mobile (BAD, OCDE et PNUD, 2017:34).

Les statistiques montrent que les pays qui ont les meilleures performances en termes de diversification des exportations en Afrique (Tunisie, Maroc, Afrique du Sud, Maurice et Égypte) sont les mêmes qui arrivent dans le top 5 dans la composante "Economique" de l'Index. A l'inverse, on note que les pays présentant un très faible niveau de diversification –des pays dont la dépendance aux ressources naturelles est manifeste: Congo, Guinée équatoriale, RDC, Angola, Tchad– se retrouvent en bas de l'échelle de la dimension "Economique" de l'Index.

Focus : Nigéria – 2^e Quintile, Potentiel

- 42^e sur 54 pays – PIB par habitant PPA (parité des pouvoirs d'achat) : 5 867\$
- La victoire d'un parti d'opposition aux élections présidentielles de mars 2015, a marqué le premier transfert de pouvoir pacifique entre deux partis politiques dans l'histoire du Nigéria.
- Pour la première fois depuis des décennies, l'économie nigérienne est entrée en recession. Le PIB ayant enregistré une croissance négative (estimée à - 1,5% en 2016). Une des causes de cette contre-performance est la baisse du prix du pétrole. Le pétrole et le gaz constituent les principaux produits d'exportation et de recettes budgétaires du Nigéria. D'ailleurs le pays affiche un bien piètre score en matière de diversification.
- L'insécurité représente un défi majeur pour le Nigéria. L'État s'efforce encore à résorber les conflits dans les trois zones d'insécurité: lutte contre Boko Haram dans le nord-est, insurrection des militants dans le Delta du Niger et différends intercommunautaires entre éleveurs et agriculteurs dans le Middle Belt.
- Un défi social concerne la division Nord-Sud non seulement à cause de Boko Haram mais aussi du déficit de développement économique dans le nord du pays. D'autres défis de développement humain touchent à la réduction des inégalités dans ce pays de 180 millions d'habitants.
- En février le Nigéria surpassera l'Inde comme pays ayant le plus grand nombre de personnes (83 millions) vivant dans des conditions d'extrême pauvreté.

Figure 5. Nigéria: scores des indicateurs par rapport à la moyenne des 54 pays de l'échantillon



Encadré 3. Agriculture: un levier de croissance qui tarde à se matérialiser

Dans la plupart des régions du monde, la transformation agricole a généralement été un élément précurseur d'un processus plus large de transformation économique (Timmer, 1988; Mellor 1976). En Afrique, quinze ans après l'adoption de la Déclaration de Maputo marquant la résolution des dirigeants africains pour revitaliser l'agriculture comme moteur de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire; l'agriculture demeure encore un secteur à la traîne. Initié comme partie intégrante du NEPAD, le Programme détaillé pour le développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) vise alors à inciter les pays à dédier au moins 10% des budgets nationaux au domaine de l'agriculture et d'augmenter la productivité agricole d'au moins 6%. Depuis 2003, seulement une dizaine de pays a réussi à dépasser l'objectif de 10% au cours d'une année et seulement cinq l'ont fait plus récemment entre 2008-2014: Burkina, Éthiopie, Madagascar, Malawi et Zimbabwe (AGRA, 2016 : 38). De surcroît, l'augmentation de la demande de produits alimentaires et les changements dans les habitudes alimentaires, en raison de facteurs tels que la croissance démographique et l'urbanisation, conduisent à une augmentation rapide des importations nettes de produits alimentaires qui passeront de 35 milliards en 2015 à plus de 110 milliards de dollars en 2025 (BAD, 2016).

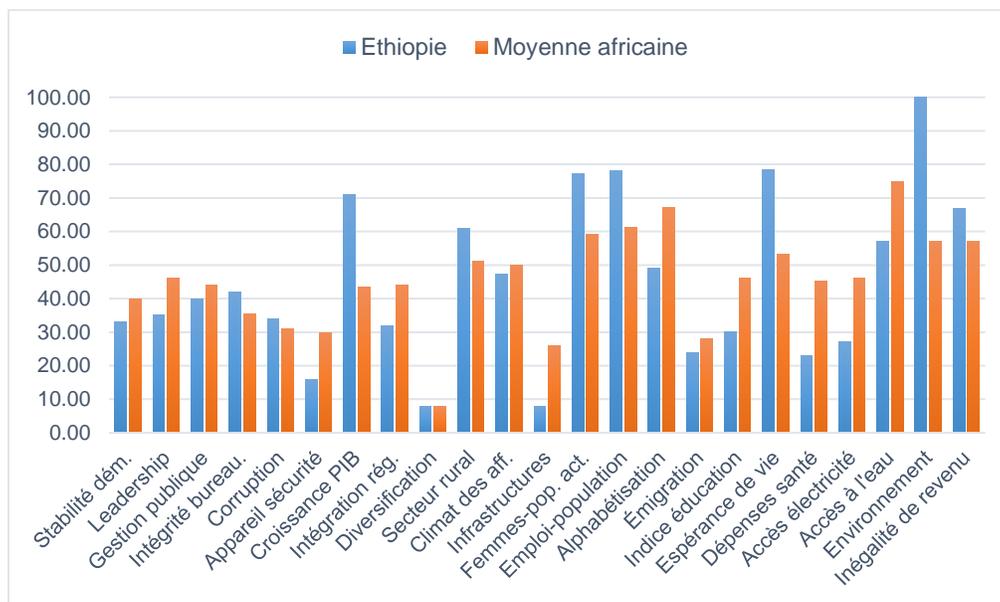
Cet état des choses contraste avec le potentiel du secteur agricole africain qui emploie 70% de la population. Le continent dispose de plus de 65% des terres arables disponibles dans le monde et abrite une forte population jeune. Il importe toutefois de préciser qu'il ne s'agit pas là d'une réalité uniforme dans tous les pays. Ainsi, la contribution aux exportations diffère selon les pays : les dix principaux pays exportateurs de produits agricoles dont les leaders régionaux sont l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, l'Égypte et le Maroc, comptent pour les trois quarts de toutes les exportations africaines (Pesche, Losch et Imbernon, 2016). Récemment, le Nigéria, le Rwanda, l'Éthiopie, le Sénégal et le Burkina Faso ont démontré qu'il est possible d'opérer une transformation agricole avec succès (BAD, 2016). De fait, il existe de nombreuses opportunités. Par exemple, d'après les estimations, le marché africain de l'alimentaire et des boissons, qui représente actuellement 313 milliards de dollars, devrait tripler pour atteindre 1000 milliards de dollars à l'horizon 2030 (Banque mondiale, 2013).

Consciente de ces opportunités, la Banque africaine de développement s'engage à l'occasion de ses Assemblées annuelles 2017 à Ahmedabad, en Inde, à "transformer l'agriculture pour créer de la richesse en Afrique". Il semble que l'Afrique veut s'inspirer de l'Asie, continent qui a réussi sa révolution verte. Car en effet, on constate que pour peser sur l'économie mondiale, les émergents asiatiques et sud-américains se sont d'abord imposés comme des puissances agricoles. En Asie du Sud-Est, les politiques agricoles et rurales ont fait augmenter les revenus ruraux et le niveau du bien-être, conduisant directement à la réduction de la pauvreté et indirectement à la création d'un climat propice au développement industriel (van Donge et al., 2012 : 12).

Focus : Ethiopie – 3^e Quintile, Potentiel

- 29^e sur 54 pays – PIB par habitant PPA (parité des pouvoirs d'achat) : 1 734\$
- Le deuxième pays le plus peuplé en Afrique avec 101 millions d'habitants.
- L'économie éthiopienne a connu une croissance forte et inédite de l'ordre de 10,5% en moyenne entre 2006 et 2016. L'expansion des services et de l'agriculture a représenté la plus grande partie de cette croissance. Le pays ambitionne rejoindre le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à l'horizon 2025. L'Ethiopie est toutefois contrainte par certaines limites conjoncturelles telles que la sécheresse et la baisse des cours des produits agricoles. Le pays est par ailleurs très pauvre en termes de revenus par habitant.
- Il enregistre un des plus faibles scores en termes d'infrastructures en Afrique (50^e position en 2016).
- L'Ethiopie n'est pas considérée comme un exemple de démocratie. Au pouvoir depuis le début des années 1990, le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien maintient le pays d'une main de fer. De nombreuses manifestations ont récemment troublé le pays. Elles font suite aux griefs de la communauté Oromo qui dénonce une marginalisation économique, politique et culturelle des autorités au pouvoir à Addis Abeba.

Figure 6. Ethiopie: scores des indicateurs par rapport à la moyenne des 54 pays de l'échantillon



Dimension thématique III. Développement humain

Résultats

Rang	Pays	Moyenne
1	Seychelles	75
2	Botswana	68
3	Burundi	66
4	Guinée équatoriale	65
5	Maurice	64
6	Madagascar	63
7	Zimbabwe	63
8	Ouganda	63
9	Rwanda	61
10	Zambie	61
11	Ghana	61
12	République démocratique du Congo	60
13	Togo	60
14	Afrique du Sud	59
15	Tanzanie	59
16	Cameroun	59
17	Congo	57
18	Malawi	57
19	Angola	56
20	Érythrée	55
21	Kenya	55
22	Cap-Vert	55
23	Namibie	54
24	Gabon	52
25	Mozambique	52
26	Libye	52
27	Éthiopie	52
28	Lesotho	51
29	Égypte	51
30	Sao Tomé-et-Principe	51
31	Guinée-Bissau	51
32	Burkina Faso	50
33	Algérie	50
34	Tunisie	49
35	Bénin	49
36	Swaziland	49
37	Guinée	48
38	Nigéria	48
39	Gambie	48
40	République centrafricaine	47
41	Comores	47
42	Sierra Leone	47
43	Libéria	46
44	Côte d'Ivoire	45
45	Djibouti	44
46	Tchad	43
47	Sénégal	43
48	Maroc	42
49	Mauritanie	39
50	Mali	38
51	Soudan du Sud	36
52	Niger	33
53	Soudan	33
54	Somalie	30

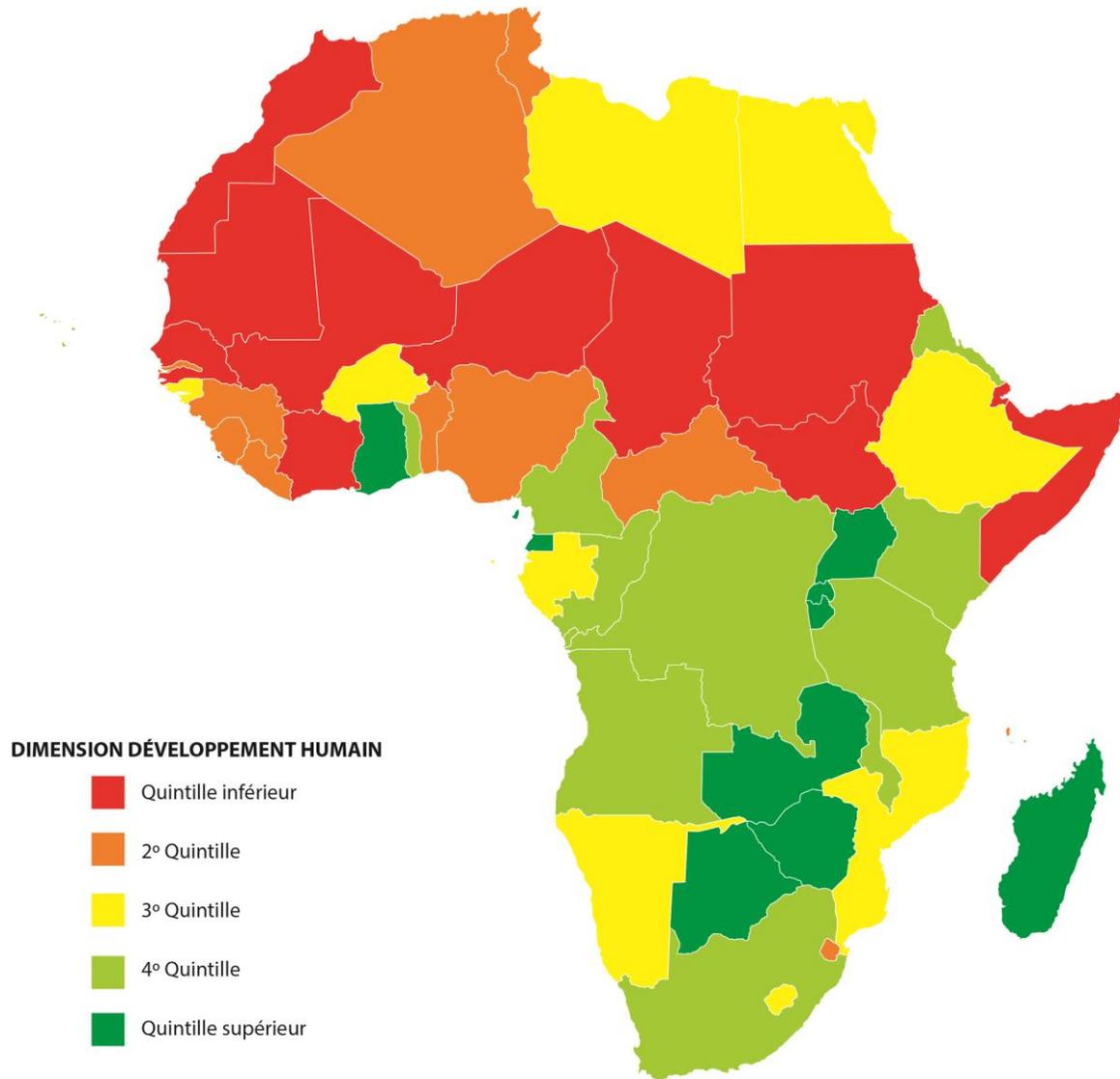
Observations

Les cinq indicateurs de cette rubrique (indice d'éducation, ratio emploi-population, taux de participation des femmes à la vie active, taux d'alphabétisation et émigration des personnes qualifiées) ont trait à la formation et à la constitution d'un capital humain qualifié. On constate que plusieurs pays figurant dans le haut du tableau ne sont pas forcément bien classés globalement dans l'Index : Burundi, 3^e et 33^e, Guinée équatoriale 4^e et 47^e et Madagascar 6^e et 31^e.

Parmi les variables, la fuite des cerveaux (brain drain) que mesure l'«Émigration des personnes qualifiées» apparaît comme une faiblesse affectant la majorité des pays africains. Les scores les moins élevés de la dimension sont ceux de cet indicateur, avec une moyenne continentale particulièrement basse (28), la troisième plus mauvaise des 23 indicateurs. Seuls deux pays franchissent la barre des 50 : Maurice avec 56, l'Égypte avec 53. L'incidence de la fuite des cerveaux sur la croissance des pays africains semble une problématique alarmante. Avec la participation des femmes à la vie active, elle explique le classement négatif de pays comme le Maroc ou le Sénégal.

Les scores du taux d'alphabétisation constituent un handicap majeur. L'Afrique de l'Ouest a des performances en deçà de la moyenne (19 au Niger, 33 au Mali, 30 en Guinée, 38 au Burkina Faso, 38 au Bénin). Avec les scores de la RCA (37) et du Tchad (40), l'Afrique centrale pâtit aussi de cette lacune. Toutefois, il s'agit d'une réalité contrastée puisque la moyenne africaine est de 67. En outre, des pays peu nantis enregistrent de très bons scores : Swaziland avec 87, Burundi avec 85 et l'Érythrée avec 74. Ces deux derniers pays enregistrent d'ailleurs ici leur meilleur classement : 3^e rang pour le Burundi et 20^e pour l'Érythrée.

Carte 4. Répartition des pays selon la dimension Développement humain



Encadré 4. La participation socio-économique des femmes africaines

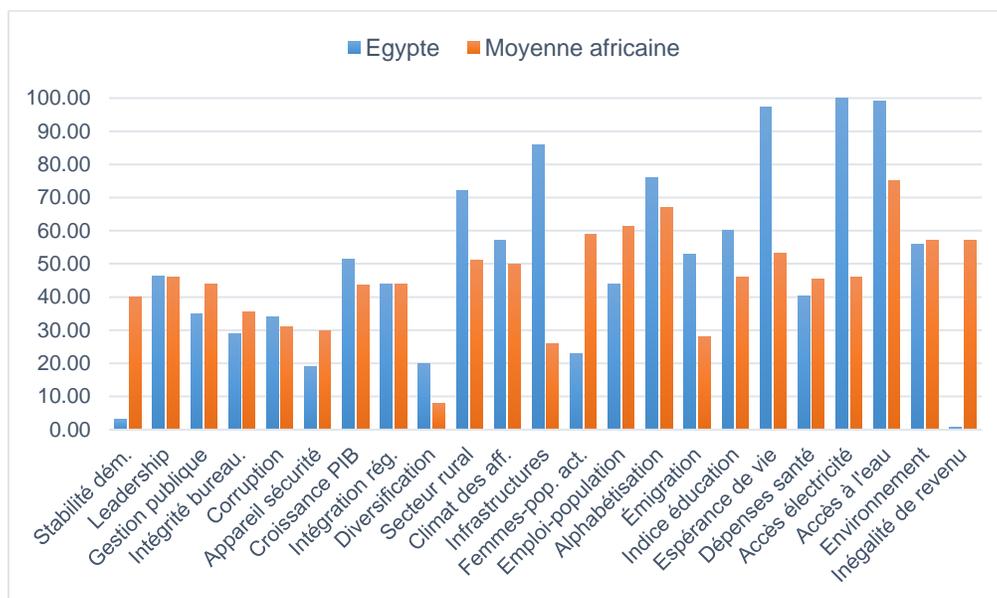
Si la participation des femmes à l'activité économique varie selon les pays, l'importance de celles-ci dans le développement socio-économique est de plus en plus reconnue et acceptée. Les femmes sont plus actives en tant qu'agents économiques en Afrique que partout ailleurs dans le monde. Elles réalisent la majorité des activités agricoles, possèdent un tiers de toutes les entreprises et, dans certains pays, représentent environ 70% des employés. De plus, au-delà des activités génératrices de revenus, elles sont au cœur de l'économie domestique et du bien-être de leurs familles et jouent un rôle de leadership essentiel –parfois non reconnu– dans leurs communautés et leurs pays (BAD, 2015).

La participation des femmes à la vie active va de la plus élevée de 86.3 au Rwanda au score le plus bas de 17 en Algérie. Elle est élevée dans les pays où l'agriculture occupe une place prépondérante dans l'économie (Rwanda, Burundi, Ouganda) ainsi que dans les pays où le secteur informel, notamment le commerce, est important (Togo, Guinée). L'Afrique du Nord est la seule région qui enregistre de faibles performances en matière de participation des femmes (17 en Algérie, 23 en Égypte, 25.1 en Tunisie, 26 au Maroc, 28 en Libye et 29.2 en Mauritanie). Des études ont montré que le taux d'activité de la population féminine est un moteur de croissance et un indicateur de la capacité d'un pays à atteindre une croissance plus rapide (Verick, 2014). Ainsi, la plus grande participation féminine à la vie économique peut à son tour doper la croissance. D'après certaines estimations, si le taux de participation des femmes au marché du travail était porté au même niveau que celui des hommes, le PIB gagnerait par exemple 34% en Égypte (FMI, 2013).

Focus : Egypte – 4^e Quintile, Seuil

- 12^e sur 54 pays – PIB par habitant PPA (parité des pouvoirs d'achat) : 11 131\$
- L'exécutif qui dirige actuellement l'Égypte est issu du coup d'État de juillet 2013. Il le fait de manière autoritaire. Des défenseurs des droits humains ont été arrêtés et des lois restrictives contre le terrorisme et le droit de manifester ont été adoptées.
- Relativement bien diversifiée, l'économie égyptienne se structure autour des activités industrielles (32.9%), des secteurs des services (55.2%) et agricoles (11.9%).
- L'Égypte demeure confrontée à des défis d'ordre économique et social. En dépit du programme de réformes visant à transformer et relancer l'économie, les conditions sociales autant des populations les plus pauvres et vulnérables que des classes moyennes restent préoccupantes.
- L'Égypte a un des plus faibles scores de participation des femmes à la vie active (23 sur 100). Or, d'après des estimations du FMI, si le taux de participation des femmes au marché du travail y était porté au même niveau que celui des hommes, le PIB gagnerait 34 %.
- L'autre défi égyptien a trait à la sécurité, notamment la persistance de la menace terroriste autant dans le pays que sur le flanc occidental à la frontière avec la Libye, que dans la péninsule du Sinaï à la frontière avec Gaza et Israël.

Figure 7. Egypte: scores des indicateurs par rapport à la moyenne des 54 pays de l'échantillon



Dimension thématique IV. Société

Résultats

Rang	Pays	Moyenne
1	Algérie	86
2	Tunisie	84
3	Sao Tomé-et-Principe	79
4	Égypte	79
5	Maurice	79
6	Maroc	77
7	Afrique du Sud	75
8	Seychelles	75
9	Namibie	71
10	Cap-Vert	70
11	Libye	70
12	Djibouti	69
13	Comores	67
14	Rwanda	67
15	Gabon	66
16	Sénégal	64
17	Botswana	63
18	Gambie	62
19	Ouganda	62
20	Soudan	61
21	Swaziland	59
22	Ghana	59
23	Éthiopie	59
24	Libéria	57
25	Malawi	56
26	Congo	55
27	Burundi	54
28	Mali	54
29	Kenya	53
30	Mauritanie	53
31	Zimbabwe	51
32	Lesotho	51
33	Niger	51
34	Tanzanie	49
35	Burkina Faso	49
36	Cameroun	49
37	Côte d'Ivoire	49
38	Bénin	48
39	Sierra Leone	48
40	Guinée	47
41	Érythrée	47
42	Mozambique	46
43	Togo	46
44	Zambie	45
45	Nigéria	44
46	Madagascar	43
47	Guinée-Bissau	43
48	République démocratique du Congo	38
49	Guinée équatoriale	36
50	Angola	35
51	Tchad	30
52	République centrafricaine	29
53	Soudan du Sud	25
54	Somalie	14

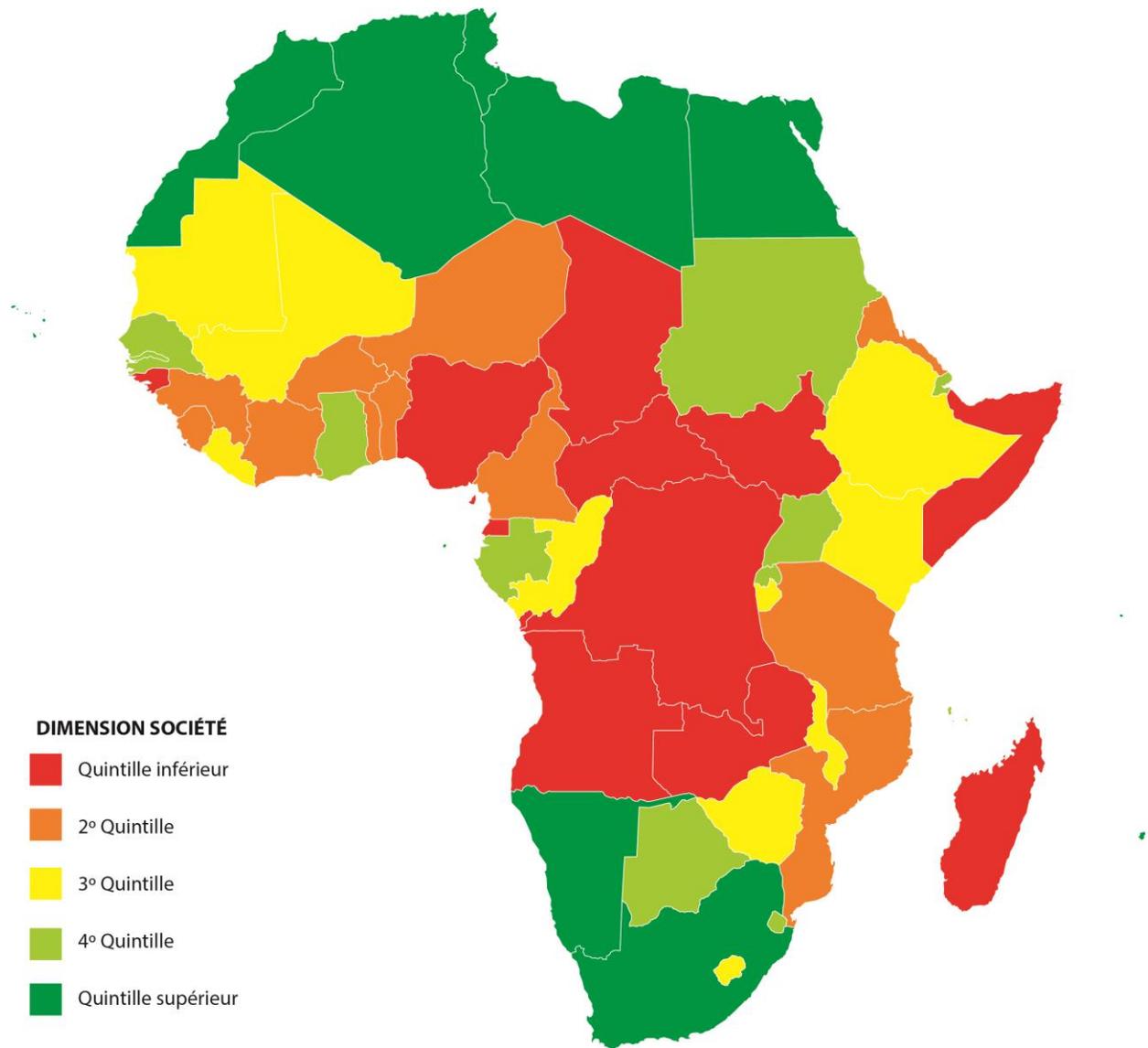
Observations

Avec un score moyen de 56, le pilier 'Société' affiche la meilleure moyenne des quatre dimensions de l'Index. Cela semble témoigner d'une amélioration, quoique lente, des standards de vie et de la santé des populations africaines. On peut constater que les gains en la matière varient d'un pays à un autre et d'une région à une autre. Les pays qui présentent les 10 meilleurs scores figurent dans le haut du tableau du classement global. La région d'Afrique du Nord est bien représentée dans le top, avec l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Maroc et la Libye occupant respectivement la 1^è, 2^è, 4^è, 6^è et 11^è places. Seule la Mauritanie fait exception en se classant 30^è.

Dans le bas du tableau, des pays riches en ressources sont à la traîne au plan sociétal : la République démocratique du Congo (48^è), de la Guinée équatoriale (49^è) et de l'Angola (50^è). De surcroît, ces deux derniers pays sont, avec la Papouasie, les seuls au monde en 2015 à avoir une couverture d'accès à l'eau inférieure à 50%, selon les statistiques de l'ONU.

Par ailleurs, les inégalités de revenus entravent le processus de développement des pays africains. L'Afrique du Sud 37, la Namibie 39, le Botswana 40, la RCA 44 et la Zambie 44 affichent de mauvais scores en termes d'inégalités –calculés à partir du coefficient de Gini. A contrario, les scores encourageants du Burkina 65, Niger 66, Guinée 66.3, Burundi 67 et Mali 67 en font des sociétés parmi les plus égalitaires au monde.

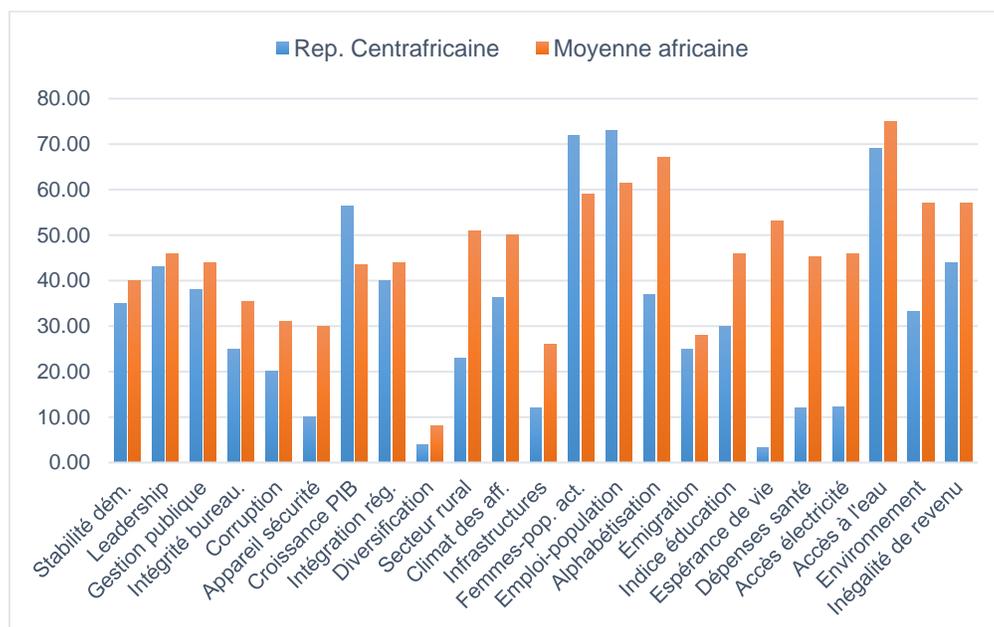
Carte 5. Répartition des pays selon la dimension Société



Focus : République centrafricaine (RCA) – Quintile inférieur, Autre

- 51^e sur 54 pays – PIB par habitant PPA (parité des pouvoirs d'achat) : 698,9\$
- La République centrafricaine est un pays enclavé. En dépit de l'existence d'or et de diamant dans son sous-sol, elle est le pays le plus pauvre (PIB basé sur le taux de parité des pouvoirs d'achat) du continent africain. La grande fréquence de crises politiques et des guerres civiles entrave l'essor du secteur privé et mine les bases de l'industrialisation et du développement du pays.
- L'histoire récente de ce pays d'Afrique centrale a été marquée par une instabilité politique chronique qui a engendré un conflit et une crise humanitaire en 2013. Cette crise a obligé plus de 1 million de personnes à trouver refuge dans les pays limitrophes.
- Les élections présidentielles et législatives de février 2016 ont permis de mettre un terme à trois années de transition politique et de troubles.
- Si les nouvelles autorités essaient d'instaurer une série de réformes structurelles visant à renforcer la stabilité macroéconomique, elles ne contrôlent toujours pas l'ensemble du territoire national et les populations sont encore à la merci de groupes armés.
- La RCA a une espérance de vie à la naissance très faible (devançant seulement la Sierra Leone en Afrique).

Figure 8. République centrafricaine: scores des indicateurs par rapport à la moyenne des 54 pays de l'échantillon



Conclusion

Pour de nombreux observateurs, l'émergence est devenue un *buzzword*, un slogan et un discours que les gouvernants africains invoquent en espérant troquer dans l'esprit de leurs citoyens, les défaillances actuelles de leurs politiques publiques au profit de la promesse d'un avenir radieux. Étant donné que personne ne peut s'opposer au développement, l'émergence deviendrait la mode du moment. S'il est vrai que dans plusieurs pays, les plans d'émergence et les horizons pour l'atteindre ne résistent pas aux données compilées dans cet index, il est tout aussi vrai que dans plusieurs autres, des transformations réelles sont en cours.

Au plan politique, les ouvertures politiques entamées dans les années 1990 ont certes produit des résultats inégaux, mais de nombreux pays sont aujourd'hui durablement installés dans des processus démocratiques consensuels. La première leçon qui émerge de cet index est que dans l'ensemble, non seulement ces pays font souvent mieux que les autres, mais que leurs performances sont plus stables et durables. Cela implique que la performance politique est une précondition, sinon à l'émergence, du moins à sa soutenabilité, idée largement démontrée par les analyses institutionnalistes de l'économie.

Cette leçon est d'autant plus importante qu'à la différence de la situation économique catastrophique qui a prévalu durant les années 1980 et 1990, l'Afrique a connu globalement une croissance forte depuis l'année 2000 environ et ce, en dépit des périodes creuses essentiellement dûes à la baisse des cours des matières premières dans les pays rentiers. C'est là que devient évident le lien itératif avec le politique, notamment la stabilité démocratique matérialisée par l'existence dans un pays d'institutions légitimes. En effet, d'une part, des institutions consensuelles préviennent l'instabilité, donnent de la légitimité populaire aux politiques gouvernementales et réduisent l'incertitude et les coûts de transaction pour les milieux d'affaires ; permettant ainsi un fonctionnement plus efficace du système économique. D'autre part et surtout, elles créent la confiance sans laquelle il n'y a ni investissement intérieur et étranger, ni garantie de la pérennisation des acquis économiques, ni a fortiori la traduction de ces performances économiques en gains aux plans sociaux et humains qui doivent être, en fin de compte, la *raison d'être* de l'émergence.

Ce qui est à regretter dans l'état actuel de l'émergence en Afrique, c'est que ce sont souvent les pays potentiellement moteurs de l'émergence qui performant le moins bien au plan politique et économique et, bien souvent en conséquence, sur les plans sociaux et humains. Alors qu'en Asie par exemple, l'émergence a souvent été promue par des grands pays (Japon et Chine notamment), en Afrique, les gros États dont on disait déjà qu'ils performaient peu (Ottaway et al., 2004; Clapham et al., 2006) ne font toujours pas mieux (RDC, Nigeria, Soudan, Angola) et tirent les performances générales du continent vers le bas au lieu d'aider à les relever. De ces États au potentiel multiplicateur, seule l'Afrique du Sud figure dans le top 10 de l'émergence (tous indicateurs combinés). En résumé, pour que l'émergence soit, les pays doivent encadrer leurs performances économiques dans un environnement institutionnel apaisé, stable, permettant d'en garantir la pérennité et les traduire en bénéfices sociaux.

Cette première édition de l'index de l'émergence en Afrique a identifié des indications sur la base d'indicateurs les plus pertinents compte tenu des données disponibles. C'est seulement avec les éditions annuelles ultérieures qu'il sera possible de dégager des tendances plus claires sur le long terme.

Références bibliographiques

- AFRICAN DEVELOPMENT BANK (2015), *Empowering African Women: An Agenda for Action. Africa Gender Equality Index*, Abidjan, AfDB.
- AGRA -Alliance for a Green Revolution in Africa- (2016), *Africa Agriculture Status Report 2016: Progress towards Agricultural Transformation in Africa*, AGRA, Nairobi.
- BAD, OCDE et PNUD (2017), *Perspectives économiques en Afrique 2017: Entrepreneuriat et industrialisation*.
- BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (2016), *Nourrir l'Afrique - Une stratégie pour la transformation de l'agriculture africaine*, BAD, Abidjan.
- BANQUE MONDIALE (2013), *Growing Africa - Unlocking the Potential of Agribusiness*, Working Paper Report.
- BERTHÉLEMY, Jean-Claude (2005), « Commerce international et diversification économique », *Revue d'économie politique*, vol.115, n° 5, 2005, p.591-611.
- BERTHÉLEMY, Jean-Claude, et Ludvig SÖDERLING (2000), *L'Afrique émergente : est-ce possible ?*, Paris, OCDE.
- BRUNEL, Sylvie (2014), *L'Afrique est-elle bien partie?* Auxerre, éditions Sciences Humaines.
- CLAPHAM, Christopher, Jeffrey HERBST et Greg MILLS (eds) (2006), *Big African States: Angola, DRC, Ethiopia, Nigeria, South Africa, Sudan*, Johannesburg, Wits University Press.
- COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (2015), « Consensus sur les données en Afrique », [En ligne], [http://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/cap_data_2014f.pdf], (4 juillet 2017).
- DEVARAJAN, Shantayanan (2013), « Africa's Statistical Tragedy », *The Review of income and wealth*, vol. 59, n° S1, October, p. S9-S15.
- DOREIAN P., (2011), "Cluster analysis" in *The sage encyclopedia of social science research methods*.
- DUMONT, René (1962), *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil.
- FAVREAU, Louis, et Abdou Salam FALL (2007), *L'Afrique qui se refait*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- FOIRRY, Jean-Pierre (2006), *L'Afrique: continent d'avenir?* Paris, Ellipses.
- FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (2013), *Women, Work, and the Economy: Macroeconomic Gains from Gender Equity*, IMF Staff Discussion Note.
- FREEDOM HOUSE (2017), *Populists and Autocrats: The Dual Threat to Global Democracy*, Freedom in the World 2017, [En ligne], [<https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2017>] (7 août 2017)
- HERBST, Jeffrey (2000), *States and Power in Africa: Comparative Lessons in Authority and Control*, Princeton, Princeton University Press.
- JAFFRELOT, Christophe (dir) (2008), *L'enjeu mondial: les pays émergents*, Paris, Presses de Sciences Po.
- O'NEILL, Jim (2001), « Building Better Global Economic BRICs », *Global Economic Paper*, n° 66, Goldman Sachs, 30 novembre.
- JOURDE, Cédric (2009), « Les grilles d'analyse de la politique africaine: la problématique de l'État », dans M. Gazibo et C. Thiriot (dir.), *Le politique en Afrique: état des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala.

- KABA, Nialé, et alii (2017), *L'Afrique émergente: enjeux et potentialités*, Brinon-sur-Sauldre, Grandvaux.
- KABOU, Axelle (1991), *Et si l'Afrique refusait le développement*, Paris, L'Harmattan.
- LES ECHOS (2015), « La résilience des économies divesifiées d'Afrique », 22 juin 2015.
- MAHAJAN, Vijay (2009), *Africa Rising: How 900 Million African Consumers Offer More than You Think*, New Jersey, Prentice Hall.
- MAR DIEYE, Abdoulaye (2017), « Cross-sectional analysis of case studies of selected African countries' experience towards emergence: Stock-taking, lessons learned, and way forward », *Second International Conference on the Emergence of Africa, (ICEA II)*, Abidjan, Côte D'Ivoire, March 28-30.
- McKINSEY GLOBAL INSTITUTE (2010), *Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies*, juin.
- McKINSEY GLOBAL INSTITUTE (2016), *Lions on the Move II: Realizing the Potential of Africa's Economies*, septembre.
- MELLOR, John W. (1976), *The new economics of growth: A strategy for India and the developing world*, Ithaca, Cornell University Press.
- OECD (2011), United Nations, *Economic Diversification in Africa: A Review of Selected Countries*, OECD Publishing.
- OTTAWAY, Marina Jeffrey HERBST, Greg MILLS (2004), « Africa's Big States: Towards a New Realism », Canergie Endowment for International Peace, Washington DC.
- PESCHE, Denis, Bruno LOSCH et Jacques IMBERNON (dir.) (2016), *Une nouvelle ruralité émergente. Atlas pour le programme Rural Futures du NEPAD*, Montpellier, Cirad, NEPAD.
- RADELET, Steven (2010), *Emerging Africa: How 17 Countries are Leading the Way*, Washington, Brookings Institution Press.
- ROSTOW, Walt W. (1963), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil.
- ROTBURG, Robert (2013), *Africa Emerges. Consummate Challenges, Abundant Opportunities*, Cambridge: Polity Press.
- ROUTLEY, Laura (2014), « Developmental States in Africa? A Review of Ongoing Debates and Buzzwords », *Development Policy Review*, vol. 32, n°2, p. 159-177.
- SINDZINGRE, Alice (2009), « Contraintes économiques et institutions politiques: Les impacts des réformes et de la dépendance à l'égard des ressources naturelles », dans M. Gazibo et C. Thiriot (dir.), *Le politique en Afrique*, Paris, Karthala.
- THE ECONOMIST (2011), « The Lion Kings? Africa is Now One of the World's Fastest-Growing Regions », 6 janvier.
- TIMMER, Peter C. (1988), « The Agricultural Transformation », *Handbok of Development Economics*, vol.1, p.275-331.
- TYLER, Patrick (1997), « Deng Xiaoping: A Political Wizard Who Put China on the Capitalist Road », *The New York Times*, February 20.
- UNION AFRICAINE (2016), *Agenda 2063: l'Afrique que nous voulons*, Addis Abeba, Commission de l'Union africaine, [En ligne] [https://au.int/sites/default/files/pages/3657-file-agenda2063_popular_version_fr.pdf] (17 octobre 2016).
- UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME, (2017), *Income Inequality Trends in sub-Saharan Africa: Divergence, Determinants, and Consequences*, New York.
- VAN AGTMAEL, Antoine (2007), *The Emerging Markets Century*, Londres, Simon & Schuster.

- VAN DONGE, Jan Kees, David HENLEY et, Peter LEWIS (2009), « Tracking Development in South East-Asia and Sub-Saharan Africa: The primacy of policy », *Development Policy Review*, vol.30, n°.1, p. 5-24.
- VERICK, Sher (2014) Verick, Female Labie Force Participation in Developing Countries, IZA World of Labor, 2014, [En ligne], [<https://wol.iza.org/articles/female-labor-force-participation-in-developing-countries/long>] (5 juin 2017).

Annexes

Méthodologie

Les indicateurs sélectionnés émanant de données composites, nous avons pris le soin d'éviter, autant que faire se peut, des éventuelles juxtapositions ou la sur-représentation de certains indicateurs. Il a ainsi été question non pas de juxtaposer, mais essentiellement d'attribuer aux indicateurs une complémentarité de telle sorte que le score final représente un tout et non une somme hétéroclite et incohérente d'indicateurs contradictoires.

Les données contenues dans cet index représentent les meilleures estimations disponibles provenant de diverses institutions nationales, d'agences régionales et internationales ainsi que d'instances de recherche indépendantes et non-gouvernementales reconnues au moment où l'index a été préparé. La période couverte par les données est en règle générale la plus récente disponible et est mentionnée pour chacun des indicateurs retenus. Il est cependant possible que certaines données aient été révisées ou mises à jour après la publication de l'index. Les notes suivantes fournissent une description détaillée des indicateurs composant l'index de l'émergence en Afrique, ainsi que les éléments additionnels apportés à ceux-ci.

Méthode pour les calculs

1. Indices

Toutes les données utilisées provenant de sources externes différentes sont ramenées sous forme d'indice entre 0 et 1. Si le score est sur 10, il est divisé par 10; s'il est noté sur 100, il est divisé par 100. Une fois le score obtenu sous forme d'indice, on procède à l'homogénéisation des données qui permet d'exprimer les scores suivant une échelle commune de 0 à 100.

1.1. Scores décroissants

Si un score est décroissant (0 étant le meilleur et 1 le moins bon), on l'inverse pour le réordonner de façon croissante ($1 - \text{l'indice}$). Dans le cas par exemple d'un indice décroissant de 0.75, l'indice croissant sera de 0.25.

2. Données manquantes

Les données manquantes sont déterminées en fonction de deux processus statistiques.

S'il manque des données pour certaines années seulement, on généralise avec la dernière année pour laquelle une donnée est disponible. Si la donnée manquante se trouve à l'intérieur d'une série chronologique (donnée disponible pour l'année d'avant et l'année d'après), on impute la moyenne arithmétique entre les deux.

Par exemple dans Politique → Leadership → Sierra Leone → 2015 :

$$\text{Indice} = \frac{0.535 + 0.545}{2} = 0.540 \quad (1)$$

S'il manque les données pour toutes les années pour un indicateur, on calcule la moyenne globale pour tous les indicateurs excepté celui pour lequel il manque la donnée, ensuite on extrapole en postulant que l'écart à la moyenne (en proportion) pour l'indicateur manquant est le même que

celui pour la moyenne globale. Par exemple, si pour un pays donné, les indicateurs pour Société sont en moyenne 20% plus élevés que la moyenne globale, l'indicateur manquant sera plus élevé de 20% par rapport à la moyenne des pays pour cet indicateur.

Exemple de calcul dans Société → Total → Inégalité de revenu → Algérie :

$$\text{Moyenne sans l'inégalité de revenu (pour Algérie)} = 0.86 \quad (2)$$

$$\text{Moyenne sans l'inégalité de revenu (globale)} = 0.55 \quad (3)$$

$$\text{Moyenne de l'indicateur Inégalité de revenu (globale)} = 0.57 \quad (4)$$

$$\text{Indicateur Inégalité de revenu pour l'Algérie} = 0.57 * \left(\frac{0.86}{0.55}\right) = 0.89 \quad (5)$$

3. Données n'étant pas des indices

Pour les données n'étant pas sous forme d'un indice ou tout autre score (sur 100 ou sur 10) pouvant se ramener à un indice, on utilise la fonction sigmoïde pour transformer la donnée en un indice de 0 à 1. Les données concernées sont :

1. Espérance de vie à la naissance
2. Dépenses en santé (% du PIB)
3. Croissance du PIB (annuelle)

La définition du sigmoïde d'une valeur x quelconque est la suivante :

$$\text{Sigmoid}(x) = \frac{1}{1 + e^{-x}} \quad (6)$$

Où e est le nombre népérien ($\cong 2.72$).

Notons que la fonction sigmoïde est environ égale à 1 lorsque x atteint 5 ou plus, et est environ égale à 0 lorsque x atteint -5 ou moins.

Dans les calculs, la valeur de x correspond au nombre d'écart type à la moyenne globale (pour tous les pays et toutes les années) $\times 2.5$. L'idée est que lorsque l'on est à plus de 2 écart type de la moyenne, l'indice doit être très près de 1 et que lorsque l'on est à moins de deux écart type de la moyenne, l'indice doit être très près de 0.

Exemple de calcul dans Économie → Croissance du PIB (annuelle) → Afrique du Sud → 2016 :

En 2016, l'Afrique du Sud ayant connu une croissance économique de 0.30% du PIB, son indice se calcule de la façon suivante :

$$\text{Moyenne globale} = 4.06 \quad (7)$$

$$\text{Écart type correspondant} = 10.07 \quad (8)$$

$$\text{Indice} = \frac{1}{1 + e^{((4.06 - 0.30) * \frac{2.5}{10.07})}} = 0.28 \quad (9)$$

Description détaillée des indicateurs et sources

Dimension thématique Politique – 6 indicateurs	
Stabilité démocratique	Définition : Le rapport annuel <i>Freedom in the World</i> évalue l'état des libertés politiques et civiles dans le monde. Pour chaque pays et territoire, le rapport analyse le processus électoral, le pluralisme politique et la participation, le fonctionnement du gouvernement, la liberté d'expression et de croyance, les droits associatifs et organisationnels, la primauté du droit et l'autonomie personnelle et les droits individuels.
	Période : 1998 – 2016
	Source : Freedom House, <i>Freedom in The World</i>
	Note: Partant des données de Freedom House, nous avons choisi de procéder à la somme des performances annuelles sur une durée de vingt ans. Cette option permet de rendre compte de deux aspects de la consolidation démocratique à savoir la longévité ou la durée du fonctionnement des institutions démocratiques et le respect des cycles électoraux. Concrètement, pour chaque année "Libre" nous avons attribué 1 point, 0.5 pour chaque année "Partiellement libre" et 0 point pour chaque année "Non libre". La somme des points, sur 20 ans, a ensuite été normalisée pour obtenir le score de l'indicateur.
Leadership	Définition : Le Management Index évalue la qualité de la gouvernance des décideurs politiques d'un pays. Sont pris en compte dans cette évaluation : la capacité du leadership politique à gérer efficacement les réformes dans le but d'atteindre ses priorités; l'efficacité avec laquelle le gouvernement utilise les ressources disponibles de manière optimale; l'établissement de consensus par le leadership politique sur les réformes avec d'autres acteurs de la société sans sacrifier ses objectifs; la disposition et la capacité du leadership à embrasser une coopération avec des partenaires et des organisations externes.
	Période : Février 2013- Janvier 2015 (classement biennal)
	Source : Bertelsmann Stiftung, <i>Management Index 2016</i>
Intégrité dans la fonction publique	Définition : L'indicateur «Intégrité dans la fonction publique» renvoie aux points suivants : « En droit, les fonctionnaires sont tenus de signaler les cas de corruption présumée. En droit, les fonctionnaires qui signalent des cas de corruption sont protégés contre les récriminations ou autres conséquences négatives. En droit, il existe des règles formelles visant à prévenir les conflits d'intérêts, le népotisme, le copinage et le favoritisme dans toutes les branches du gouvernement. En pratique, le travail des fonctionnaires n'est pas compromis par des ingérences politiques. En pratique, les fonctionnaires sont nommés et évalués suivant des critères professionnels. En droit, il existe des restrictions pour les fonctionnaires pour intégrer le secteur privé après avoir quitté le secteur public. »
	Période : Septembre 2015 – Septembre 2016
	Source : Global Integrity, <i>Africa Integrity Indicators 2017</i>
Corruption	Définition : L'indice de perception de la corruption (IPC) est un indicateur mondial de la corruption dans le secteur public. Il mesure le degré de corruption perçu comme existant dans les administrations publiques et la classe politique.

	<p>Les enquêtes IPC posent des questions afférentes à l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel ou se rapportant à la vigueur des politiques de lutte contre la corruption, englobant par là la corruption administrative et la corruption politique.</p> <p>Période : 2016</p> <p>Source : Transparency International, <i>Corruption Perceptions Index 2017</i></p>
Gestion publique	<p>Définition : Cet indicateur détermine l'efficacité du gouvernement dans la conception et la mise en œuvre des politiques, la prestation de services publics et la gestion des ressources humaines. Concrètement l'indicateur couvre les volets énoncés ci-après : « En droit, les grandes dépenses doivent être exécutées par marchés publics exigeant des appels d'offres. En pratique, les grandes dépenses font l'objet d'appel d'offres. En pratique, les citoyens peuvent avoir accès aux résultats et aux documents relatifs aux marchés publics (intégralité du contrat, soumission d'offres, rapports d'exécution, audits financiers, etc.) En droit les entreprises ayant commis des infractions aux règles de passation des marchés ne sont pas autorisées à participer aux futurs appels d'offres. En pratique, les entreprises ayant commis des violations aux règles de passation des marchés ne sont pas autorisées à participer aux futurs appels d'offres. En pratique, les citoyens peuvent accéder aux dossiers financiers des entreprises publiques. En pratique, les citoyens peuvent accéder aux dossiers financiers liés à l'exploitation des ressources naturelles (gaz, pétrole et mines), qu'ils impliquent ou non la participation des entreprises publiques ou privées. En pratique, les dépenses publiques sont approuvées par le corps législatif sur une base annuelle. En droit, le projet de budget de l'Exécutif et le budget approuvé doivent être publiés intégralement chaque année. En pratique, un comité législatif assure le contrôle des fonds publics.»</p> <p>Période : Septembre 2015 – Septembre 2016</p> <p>Source : Global Integrity, <i>Africa Integrity Indicators 2017</i></p>
Appareil de sécurité	<p>Définition : L'indicateur «Appareil de sécurité» considère les menaces à la sécurité d'un État telles que les bombardements, les attaques et les décès liés aux combats, les mouvements rebelles, les mutineries, les coups d'état ou le terrorisme. Il prend également en compte les facteurs criminels graves, tels que le crime organisé et les homicides, et la confiance perçue des citoyens dans la sécurité intérieure. Dans certains cas, l'indicateur peut s'étendre au-delà des forces militaires ou policières traditionnelles pour inclure les milices privées financées ou soutenues par l'État et qui terrorisent les opposants politiques, les «ennemis» supposés ou les civils considérés comme sympathiques à l'opposition. Dans d'autres cas, l'«Appareil de sécurité» d'un État peut inclure un «État profond», qui peut consister en des unités secrètes de renseignement ou d'autres forces de sécurité irrégulières, qui servent les intérêts d'un leader ou d'une clique politique. À titre de contre-exemple, l'indicateur prend également en compte la résistance armée à une autorité gouvernementale, en particulier la manifestation de soulèvements violents et d'insurrections, la prolifération de milices indépendantes, des groupes d'auto-défense ou de mercenaires qui contestent le monopole de la violence légitime de l'État.</p> <p>Période : 2016</p> <p>Source : Fund for Peace, <i>Fragile States Index 2017</i></p>

Dimension thématique Economique – 6 indicateurs	
Croissance réelle du PIB	Définition : La croissance économique fait référence à l'augmentation du volume de la production de biens et de services d'une année à une autre. Le Produit intérieur brut (PIB) désigne la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents d'une économie plus toutes les taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits.
	Période : 2016
	Source : Banque africaine de développement (BAD), Commission de l'Union africaine (CUA), Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA), <i>Annuaire statistique pour l'Afrique 2017</i>
Infrastructures	Définition : L'indice africain de développement de l'infrastructure (AIDI) a principalement pour objectif de : surveiller et évaluer l'état et les progrès du développement des infrastructures sur l'ensemble du continent; aider à l'allocation des ressources; et contribuer au dialogue sur les politiques au sein de la Banque et entre la Banque, les pays membres et d'autres organisations de développement. L'AIDI repose sur quatre composantes principales: les transports, l'électricité, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la distribution d'eau et l'assainissement.
	Période : 2010 - 2013
	Source : Banque africaine de développement (BAD), <i>The Africa Infrastructure Development Index (AIDI) 2016</i>
Climat des affaires	Définition : Il évalue les économies par rapport à la facilité d'y faire des affaires. Une note plus élevée indique un environnement réglementaire des affaires plus favorable à la création et au développement d'entreprises locales. Le classement est déterminé en fonction des scores de distance à la frontière agrégés par rapport aux 10 thématiques à savoir: la création et la gestion d'une entreprise, l'obtention des permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention de prêts, la protection des investisseurs minoritaires, le paiement des taxes et impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et le règlement de l'insolvabilité.
	Période : 2016
	Source : Banque mondiale, <i>Doing Business, 2017</i>
Secteur rural	Définition : L'indicateur «Secteur rural» fournit des informations sur la qualité du milieu rural et donc de l'agriculture en recensant huit dimensions complémentaires: le climat des échanges en zone rurale, les ressources du développement rural, le système de soutien agricole, l'évaluation des politiques agricoles, l'accès à la terre et aux ressources en eau en zone rurale, l'engagement avec les organisations rurales, l'égalité de la représentation en zone rurale et la redevabilité et transparence en zone rurale.
	Période : 2015
	Source : Fondation Mo Ibrahim, <i>Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2016</i>
Diversification	Définition : Cet indicateur mesure le degré de diversification des exportations. La diversification économique est considérée ici comme un processus de moyen à long terme qui requiert, surtout dans les pays exportateurs de produits de base, de passer d'un stock d'actifs essentiellement constitués par les ressources

	naturelles à un portefeuille plus équilibré entre capital physique et humain.
	Période : 2015
	Source : Banque africaine de développement, Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), <i>Perspectives économiques en Afrique 2017</i>
Qualité de l'intégration régionale	Définition : L'indicateur «Qualité de l'intégration régionale» mesure le degré/niveau de la libre circulation des biens et de mouvement sur tout le continent africain et évalue l'évolution de la situation à travers le continent. L'indice se compose de cinq catégories socio-économiques fondamentales: les infrastructures régionales, l'intégration commerciale, l'intégration financière et macro-économique, l'intégration productive et la libre circulation des personnes. Le rapport couvre les pays membres des huit communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine.
	Période : 2016
	Source : Banque africaine de développement, <i>Indice de l'intégration régionale en Afrique, 2016</i>
	Note : Pour les pays appartenant à plus d'une communauté économique régionale, la valeur affichée correspond à la somme pondérée de chacune de ces régions. Il aurait été arbitraire et hasardeux d'opérer un choix pour les pays concernés étant entendu que l'appartenance à une communauté répond à un lien spécifique, qu'il soit historique, politique, géographique, social ou symbolique.

Dimension thématique Développement humain – 5 indicateurs

Indice d'éducation	Définition : L'indice de l'éducation exprime la moyenne du nombre moyen d'années d'éducation (des adultes) et des années de scolarisation attendues (des enfants), obtenus après réduction selon les maximums correspondants. La durée attendue de scolarisation désigne le nombre d'années de scolarisation dont un enfant en âge d'entrer à l'école peut espérer bénéficier si les taux de scolarisation par âge devraient rester inchangés tout au long de la vie de l'enfant tandis que la durée moyenne de scolarisation constitue le nombre moyen d'années d'éducation dispensés aux personnes âgées de 25 et plus, d'après les niveaux d'éducation de la population convertis en années de scolarisation sur la base des durées théoriques de chaque niveau d'enseignement suivi.
	Période : 2015
	Source : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), <i>Données sur le développement humain</i>
Émigration des personnes éduquées	Définition : Cet indicateur considère l'impact économique de la mobilité des populations et les conséquences que cela pourrait avoir sur le développement d'un pays. D'une part, il peut s'agir de l'émigration volontaire de la classe moyenne -en particulier des segments économiquement productifs de la population tels que les entrepreneurs ou les travailleurs qualifiés comme les médecins- en raison de la détérioration de la situation économique dans leur pays d'origine et l'espoir de trouver de meilleures opportunités à l'étranger. D'autre part, il peut être question du déplacement forcé de professionnels ou d'intellectuels qui fuient leur pays en raison de persécutions ou d'une répression

	<p>réelle ou redoutée; et plus précisément de l'impact économique que le déplacement peut engendrer sur une économie par la perte de main-d'œuvre qualifiée. Aussi, les enquêtes posent entre autres deux questions importantes : la classe moyenne commence-t-elle à retourner dans le pays? Y a-t-il une grande quantité de fonds transférés à des familles dont les parents sont à l'étranger?</p> <p>Période : 2016</p> <p>Source : Fund for Peace, <i>Fragile States Index 2017</i></p>
Ratio population-emploi	<p>Définition : Le ratio emploi-population mesure la proportion de la population d'un pays qui a un emploi. Il est calculé en divisant le nombre d'actifs occupés par la population en âge de travailler. Les personnes âgées de 15 ans et plus sont en règle générale considérées comme la population en âge de travailler.</p> <p>Période : 2016</p> <p>Source : Banque mondiale, Organisation internationale du travail, <i>Statistiques sur le développement dans le monde</i></p>
Taux de participation des femmes à la population active	<p>Définition : Le taux de participation à la population active (% de la population féminine) est la proportion de la population âgée de 15 ans et plus qui est économiquement active : toutes les personnes qui fournissent du travail pour la production de biens et de services au cours d'une période donnée.</p> <p>Période : 2016</p> <p>Source : Banque mondiale, Organisation internationale du travail, <i>Statistiques sur le développement dans le monde</i></p>
Taux d'alphabétisation	<p>Définition : Renseigne sur le pourcentage des membres de la population âgée de 15 ans et plus qui savent à la fois lire et écrire et comprendre un texte simple et court sur la vie quotidienne. En général, on entend par "alphabètes" les personnes qui savent non seulement lire et écrire, mais encore compter, c'est-à-dire faire des calculs arithmétiques simples.</p> <p>Période : 2015</p> <p>Source : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), <i>Alphabétisme chez les adultes</i></p>

Dimension thématique Société – 6 indicateurs

Espérance de vie à la naissance	<p>Définition : Le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourrait s'attendre à vivre, s'il devait passer la vie exposée aux taux de décès sexuels et spécifiques à l'âge en vigueur au moment de sa naissance, pour une année donnée, dans un pays, territoire ou zone géographique donnée. L'espérance de vie à la naissance reflète le taux global de mortalité d'une population. Il résume le taux de mortalité qui prévaut dans tous les groupes d'âge - enfants et adolescents, adultes et personnes âgées.</p> <p>Période : 2015</p> <p>Source : Organisation mondiale de la santé, pour le développement, <i>Life expectancy at birth</i></p>
Dépenses en santé, % du PIB	<p>Définition : Le total des dépenses de santé est la somme des dépenses de santé publiques et privées. Il englobe la prestation de services de santé (préventifs et curatifs), les activités de planification familiale, les activités ayant trait à la nutrition et l'aide d'urgence réservée à la santé mais il exclut la prestation d'eau</p>

	et de services d'hygiène.
	Période : 2014
	Source : Banque mondiale, <i>Statistiques sur le développement dans le monde</i>
Accès à l'eau potable	Définition : L'accès à l'eau est mesuré par le nombre de personnes qui ont un moyen raisonnable d'obtenir une quantité suffisante d'eau potable, exprimée en pourcentage de la population totale.
	Période : 2015
	Source : Banque africaine de développement (BAD), Commission de l'Union africaine (CUA), Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA), <i>African Statistical Yearbook 2016</i>
Accès à l'électricité	Définition : L'accès à l'électricité correspond au pourcentage de la population disposant d'un accès à l'électricité. Les données sur l'électrification sont obtenues auprès de l'industrie, d'enquêtes nationales et de sources internationales.
	Période : 2014
	Source : Banque mondiale, <i>Statistiques sur le développement dans le monde</i>
Protection de l'environnement	Définition : La protection de l'environnement renvoie à la durabilité environnementale c'est-à-dire la capacité des politiques environnementales à promouvoir la protection et l'utilisation durable des ressources naturelles et la gestion de la pollution.
	Période : 2015
	Source : Fondation Mo Ibrahim / Banque africaine de développement (BAD), <i>Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2016</i>
Inégalité de revenu (Coefficient de Gini)	Définition : Le coefficient de Gini est la mesure de l'écart entre la répartition des revenus entre les personnes ou les ménages observée au sein d'un pays et une répartition parfaitement équitable. Une valeur nulle indique une égalité absolue, une valeur égale à 100 une inégalité absolue.
	Période : Certaines données se réfèrent à l'année la plus récente disponible durant la période spécifiée. Les autres données renvoient à une année antérieure à 2010.
	Source : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), <i>Données sur le développement humain</i>

Index de l'émergence en Afrique 2017 - Scores des 23 indicateurs par pays

Les scores sont exprimés suivant une échelle de 0 à 100, 100 étant le meilleur et 0 le moins bon.

Pays	Rang	Dimension Politique						Dimension Économique						Développement humain					Dimension Société					
		Stabilité démocratique	Leadership	Gestion publique	Intégrité de la bureaucratie	Corruption	App. de sécurité	Croissance du PIB	Intégration régionale	Diversification	Secteur rural	Climat des affaires	Infrastructures	Femmes pop. active	Emploi-population	Alphabétisation	Émigration des personnes	Indice éducation	Espérance de vie	Dépenses en santé	Accès à l'électricité	Accès à l'eau	Environnement	Inégalité de revenu (coefficient de Gini)
Maurice	1	95.00	67.00	65.00	75.00	54.00	77.00	48.00	46	23.00	80.00	72.27	74.07	47.00	56.00	91.00	56.00	70.00	99.00	21.13	99.20	100.00	89.00	64.20
Afrique du Sud	2	100.00	61.00	60.00	58.00	45.00	39.00	28.22	74	28.00	65.00	65.20	76.00	46.30	40.00	95.00	45.00	70.00	64.00	96.00	86.00	93.00	78.00	37.00
Seychelles	3	50.00	-	63.00	17.00	-	39.00	35.00	49	4.00	70.00	61.21	94.00	-	-	95.00	41.00	70.00	99.00	5.16	100.00	96.00	100.00	53.20
Botswana	4	100.00	70.00	50.00	58.00	60.00	59.00	43.00	56	2.00	65.00	66.00	35.63	74.00	63.20	88.00	45.00	70.00	84.00	34.28	57.00	96.00	67.00	40.00
Cap-Vert	5	100.00	-	43.00	42.00	59.00	46.00	54.00	31	11.00	73.00	55.28	49.43	54.00	61.40	88.00	20.00	50.00	99.00	20.22	90.20	92.00	67.00	53.00
Rwanda	6	0.00	51.00	73.00	71.00	54.00	38.00	61.22	49	7.00	83.00	70.00	20.45	86.30	83.00	71.00	26.00	40.00	86.00	84.47	20.00	76.00	89.00	50.00
Ghana	7	98.00	64.10	55.00	42.00	43.00	62.00	50.00	50	4.30	58.00	59.00	26.09	76.00	76.00	77.00	18.00	60.00	59.27	6.28	78.30	89.00	67.00	57.20
Tunisie	8	23.00	53.00	35.00	33.00	41.00	17.00	32.00	49	51.00	62.00	65.00	66.26	25.10	41.00	81.00	39.00	60.00	100.00	75.22	100.00	98.00	67.00	64.20
Namibie	9	95.00	61.20	35.00	38.00	52.00	45.00	34.00	56	7.10	60.00	59.00	29.00	56.10	45.00	91.00	29.00	50.00	84.24	96.23	50.00	91.00	67.00	39.00
Maroc	10	50.00	44.00	68.00	25.00	37.00	42.00	32.00	50	43.20	78.10	68.00	62.40	26.00	44.40	72.00	18.00	50.00	99.00	47.45	92.00	85.00	78.00	59.30
Sao Tome Principe	11	100.00	-	58.00	8.00	46.00	50.00	56.00	20	2.40	45.00	47.00	27.38	45.40	52.40	92.00	15.00	50.00	91.11	93.10	69.00	97.00	56.00	69.20
Égypte	12	3.00	46.30	35.00	29.00	34.00	19.00	51.48	44	20.00	72.00	57.00	86.00	23.00	44.00	76.00	53.00	60.00	97.41	40.23	100.00	99.00	56.00	-
Ouganda	13	43.00	57.00	58.00	50.00	25.00	29.00	55.00	59	9.00	60.00	58.00	20.00	82.30	83.10	74.00	24.00	50.00	58.34	79.44	20.40	79.00	78.00	59.00
Algérie	14	0.00	44.00	38.00	25.00	34.00	28.00	47.00	47	5.10	54.00	48.00	53.39	17.00	39.00	80.00	42.00	70.00	100.00	79.17	100.00	84.00	67.00	-
Sénégal	15	78.00	67.00	65.00	33.00	45.00	38.00	65.26	59	15.00	57.00	51.00	25.00	45.20	52.00	56.00	20.00	40.00	88.30	19.00	61.00	79.00	78.00	60.00
Zambie	16	50.00	52.00	65.00	46.00	38.00	54.00	43.45	52	2.40	54.10	61.00	22.00	70.00	70.00	85.00	21.00	60.00	54.00	25.00	28.00	65.00	56.00	44.40
Tanzanie	17	50.00	51.40	43.00	67.00	32.00	45.00	69.00	39	7.20	61.00	54.48	12.00	74.00	77.00	80.00	24.00	40.00	54.00	39.00	16.00	56.00	67.00	62.20
Kenya	18	38.00	50.00	78.00	33.00	26.00	17.00	62.00	59	16.00	64.00	61.22	24.37	62.30	60.00	78.00	24.00	50.00	68.09	42.32	36.00	63.00	56.00	52.00
Gabon	19	30.00	-	30.00	29.00	35.00	48.00	43.00	57	2.00	47.30	46.00	28.00	40.30	40.10	83.00	39.00	60.00	85.23	6.00	90.00	93.00	67.00	58.00
Bénin	20	100.00	54.20	45.00	54.00	36.00	38.00	56.00	56	6.00	55.00	49.00	16.00	70.00	71.00	38.00	26.00	40.00	37.00	17.43	34.10	78.00	67.00	57.00

Pays	Rang	Dimension Politique						Dimension Économique						Développement humain					Dimension Société					
		Stabilité démocratique	Leadership	Gestion publique	Intégrité de la bureaucratie	Corruption	App. de sécurité	Croissance du PIB	Intégration régionale	Diversification	Secteur rural	Climat des affaires	Infrastructures	Femmes pop. active	Emploi-population	Alphabétisation	Émigration des personnes éduquées	Indice éducation	Espérance de vie	Dépenses en santé	Accès à l'électricité	Accès à l'eau	Environnement	Inégalité de revenu (coefficient de Gini)
Malawi	21	53.00	56.30	40.00	25.00	31.00	52.00	45.29	39	3.00	50.40	54.39	18.44	81.20	76.00	66.00	21.00	40.00	23.24	100.00	12.00	90.00	56.00	54.00
Lesotho	22	75.00	40.40	45.00	42.00	39.00	38.00	44.06	39	6.40	53.00	60.37	16.00	59.40	48.40	79.00	20.00	50.00	5.00	99.39	28.00	82.00	44.40	46.00
Djibouti	23	30.00	-	33.00	33.00	30.00	35.00	64.00	41	8.00	47.10	45.00	24.00	37.00	49.00	-	46.00	30.00	69.00	99.36	47.00	90.00	56.00	56.00
Comores	24	50.00	-	38.00	38.00	24.00	33.00	45.00	29	3.20	41.00	49.00	22.11	36.00	46.00	78.00	26.00	50.00	69.00	70.00	74.00	90.00	33.30	-
Libéria	25	43.00	62.00	73.00	71.00	37.00	36.00	24.37	33	6.40	44.00	41.41	12.42	58.00	59.00	48.00	28.00	40.00	50.00	99.00	9.10	76.00	44.40	64.00
Burkina Faso	26	50.00	49.20	55.00	58.00	42.00	16.00	58.24	53	2.00	58.10	51.33	17.00	77.00	81.00	38.00	25.00	30.00	36.00	24.04	19.20	82.00	67.00	65.00
Togo	27	38.00	48.20	48.00	33.00	32.00	35.00	62.00	62	12.00	37.10	49.00	12.17	81.00	75.40	67.00	25.00	50.00	36.00	30.29	46.00	63.00	44.40	54.00
Sierra Leone	28	53.00	54.00	55.00	67.00	30.00	57.00	62.39	33	6.40	49.40	50.23	9.38	65.10	65.00	48.00	15.00	40.00	1.29	100.00	13.10	63.00	44.40	66.00
Éthiopie	29	33.00	35.00	40.00	42.00	34.00	16.00	71.00	32	8.00	61.00	47.25	8.00	77.10	78.20	49.00	24.00	30.00	78.48	23.00	27.20	57.00	100.00	67.00
Mali	30	85.00	54.00	53.00	46.00	32.00	10.00	58.24	52	1.30	57.10	53.00	15.05	50.30	61.00	33.00	15.00	30.00	23.00	72.18	27.30	77.00	56.00	67.00
Madagascar	31	50.00	48.40	30.00	38.00	26.00	29.00	50.00	37	11.40	54.00	45.10	8.44	84.00	85.00	65.00	33.00	50.00	83.00	4.00	17.00	52.00	44.40	57.40
Gambie	32	25.00	-	35.00	17.00	26.00	37.00	38.06	44	3.30	60.10	52.00	28.00	72.20	54.30	56.00	17.00	40.00	47.00	81.49	47.20	90.00	44.40	-
Burundi	33	28.00	41.00	43.00	21.00	20.00	12.00	31.33	38	2.40	45.00	47.37	15.00	85.00	82.30	85.00	37.00	40.00	33.25	85.00	7.00	76.00	56.00	67.00
Zimbabwe	34	15.00	27.10	45.00	46.00	22.00	19.00	29.23	47	6.00	47.00	47.10	24.14	78.00	78.30	87.00	21.00	50.00	43.15	62.00	32.30	77.00	33.30	57.00
Mozambique	35	50.00	50.00	33.00	33.00	27.00	33.00	45.29	48	11.00	62.10	54.00	12.00	82.30	60.00	59.00	20.00	40.00	19.00	75.00	21.20	51.00	56.00	54.40
Congo	36	15.00	34.30	38.00	42.00	20.00	28.00	17.00	53	2.20	45.10	41.00	14.46	67.10	62.00	79.00	26.00	50.00	78.00	28.11	43.20	77.00	56.00	51.10
Côte d'Ivoire	37	18.00	51.30	48.00	33.00	34.00	23.00	75.00	65	6.00	39.00	52.31	19.06	53.00	61.00	43.00	27.00	40.00	4.27	42.21	62.00	82.00	44.40	57.00
Cameroun	38	0.00	36.30	43.00	21.00	26.00	21.00	45.00	66	5.40	48.30	45.27	19.03	71.10	73.00	75.00	24.00	50.00	17.11	11.00	57.00	76.00	78.00	54.00
Swaziland	39	0.00	-	35.00	13.00	-	37.00	24.00	44	8.20	57.00	58.34	25.00	40.30	39.00	87.00	28.00	50.00	28.00	97.33	65.00	74.00	44.40	49.00
Libye	40	5.00	24.30	25.00	25.00	14.00	4.00	5.00	36	3.00	13.20	33.19	78.00	28.00	43.00	91.00	37.00	60.00	99.00	24.22	98.40	-	33.30	-
Niger	41	50.00	59.40	53.00	25.00	35.00	13.00	57.02	55	3.00	49.00	50.00	5.33	40.30	63.00	19.00	25.00	20.00	54.00	45.07	14.30	58.00	67.00	66.00
Nigéria	42	50.00	41.00	60.00	33.00	28.00	8.00	20.09	39	2.00	50.30	45.00	21.00	49.00	54.00	60.00	28.00	50.00	7.00	7.05	58.00	69.00	67.00	57.00

Pays	Rang	Dimension Politique						Dimension Économique						Développement humain					Dimension Société					
		Stabilité démocratique	Leadership	Gestion publique	Intégrité de la bureaucratie	Corruption	App. de sécurité	Croissance du PIB	Intégration régionale	Diversification	Secteur rural	Climat des affaires	Infrastructures	Femmes pop. active	Emploi-population	Alphabétisation	Émigration des personnes éduquées	Indice éducation	Espérance de vie	Dépenses en santé	Accès à l'électricité	Accès à l'eau	Environnement	Inégalité de revenu (coefficient de Gini)
Rép. dém. du Congo	43	0.00	28.00	63.00	63.00	21.00	10.00	40.43	30	3.00	36.30	38.00	8.16	71.00	69.00	77.00	34.00	50.00	35.00	14.00	14.00	52.00	56.00	58.00
Guinée	44	18.00	58.10	40.00	8.00	27.00	12.00	55.19	32	4.00	35.10	46.23	14.23	79.40	77.00	30.00	26.00	30.00	28.36	40.30	28.00	77.00	44.40	66.30
Mauritanie	45	13.00	42.00	50.00	8.00	27.00	31.00	44.06	31	7.00	51.00	47.21	16.19	29.20	42.00	52.00	31.00	40.00	66.00	8.00	39.00	58.00	78.00	68.00
Guinée-Bissau	46	45.00	-	25.00	17.00	16.00	11.00	64.00	45	2.00	22.00	42.00	13.41	67.30	68.10	60.00	19.00	40.00	28.00	39.00	17.20	79.00	44.40	49.30
Guinée équatoriale	47	0.00	-	10.00	33.00	-	35.00	6.00	39	2.00	40.00	40.00	18.00	71.40	76.00	95.00	45.00	40.00	23.00	8.09	68.00	48.00	33.30	-
Angola	48	5.00	36.30	25.00	21.00	18.00	35.00	32.41	30	1.20	43.00	38.41	16.46	60.00	64.00	71.00	34.00	50.00	3.06	5.00	32.00	49.00	67.00	57.30
Érythrée	49	3.00	11.30	3.00	4.00	18.00	28.00	48.38	31	1.30	51.20	28.05	8.26	78.00	78.00	74.00	17.00	30.00	78.00	5.00	46.00	58.00	44.40	-
Soudan	50	0.00	20.20	20.00	21.00	14.00	10.00	43.45	23	3.10	52.00	45.00	15.00	24.30	42.00	59.00	11.00	30.00	74.00	94.00	45.00	-	33.30	65.00
République centrafricaine	51	35.00	43.00	38.00	25.00	20.00	10.00	56.41	40	4.00	23.00	36.25	12.00	72.00	73.00	37.00	25.00	30.00	3.18	12.01	12.30	69.00	33.30	44.00
Tchad	52	0.00	28.00	43.00	21.00	20.00	6.00	14.00	41	1.20	33.30	39.07	7.00	64.00	67.40	40.00	12.00	30.00	4.00	7.00	8.00	51.00	56.00	57.00
Soudan du Sud	53	13.00	30.00	23.00	54.00	11.00	0.00	1.00	-	4.20	20.00	33.48	5.00	-	-	32.00	36.00	30.00	17.11	3.00	5.00	59.00	11.10	54.00
Somalie	54	0.00	21.00	0.00	0.00	10.00	6.00	-	-	5.10	-	20.29	3.35	33.30	51.00	-	2.00	-	8.00	-	19.10	-	0.00	-

Couverture : fleuve Niger, Niamey / © PRAME.

© PRAME & OBEMA 2018

Tous droits réservés. Publié en février 2018.



PRAME

Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent

☎ 514-343-6111 (ext. 20432)

✉ prame@umontreal.ca

www.prame.umontreal.ca